

Sommaire

Prophétie et espérance (A.G. 2009)

- 314 La Communauté comme signe de prophétie et d'espérance
Sœur Regina Bechtel, Sœur de la Charité de New-York
Maison-Mère, 3 juin 2009

Document inter-assemblées 2009-2015

- 341 "Laissons-nous transformer par l'Esprit", source de prophétie et d'espérance
Membres de l'Assemblée générale
- 352 Document final de l'Assemblée générale 2009
Père Javier Alvarez, Directeur Général

Vie spirituelle

- 366 Lettre du 15 août 2009
A toutes les Filles de la Charité
Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale
- 370 Lettre du 26 septembre 2009
A toutes les Filles de la Charité
Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale

Actualités des Provinces

Nominations

- 372 Nomination des Visitatrices et des Directeurs provinciaux

Témoignage des Sœurs

- 375 Province de Bogota : Jubilé de la Province (1959-2009)
Sœur Genoveva Nieto Guerrero, Fille de la Charité

Histoire de la Compagnie

Préparation de l'année jubilaire du 350^e anniversaire de la mort des Fondateurs

- 378 Sainte Louise de Marillac
20^e siècle : Histoire, mémoire, méditation
Sœur Claire Herrmann, Service des Archives

DOCUMENT INTER-ASSEMBLEES 2009-2015

Laissons-nous transformer par l'Esprit

Introduction

Mes chères Sœurs,

La Grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ soit toujours avec nous !

L'appel pressant lancé par l'Assemblée générale 2009, à nous laisser transformer par l'Esprit, source de prophétie et d'espérance, nous invite à nous engager avec élan et courage sur le chemin des six prochaines années.

Ce Document inter-assemblées *Laissons-nous transformer par l'Esprit* a été élaboré grâce à tout un processus de réflexion, de travail patient, de dialogue constructif de la part des membres de l'Assemblée, autour des quatre thèmes soumis à l'étude de cette Assemblée. Une Commission de Rédaction composée de trois Sœurs a repris les intuitions de fond, les points de convergence, les appels et les orientations les plus significatives dans un projet qui fut approuvé par l'Assemblée.

A partir de ce projet, la Commission de Rédaction a poursuivi son travail, en lien avec la Commission de Coordination et le Conseil général.

Ce Document est donc le fruit de nos échanges. Il veut exprimer de façon simple notre expérience joyeuse d'écoute de l'Esprit, vécue dans la communion des cœurs, dans un climat de prière et de discernement, d'accueil cordial et fraternel, de respect et de liberté. Il traduit notre profond attachement au Christ Serviteur, notre désir de Le suivre selon le charisme de saint Vincent et de sainte Louise ; il exprime notre amour pour les femmes et les hommes de notre temps, particulièrement les plus démunis, et notre engagement à les rejoindre, là où ils sont, pour leur témoigner la tendresse de Dieu. Comme vous le verrez, le document est divisé en trois parties :

1. Une introduction qui décrit, en partant de la réalité du monde dans lequel nous vivons, l'aspiration profonde de nos cœurs, représentée de façon symbolique par la soif et le feu.
2. Les appels que nous lance l'Esprit ; ce sont les accents qui ont marqué le rythme de réflexion de l'Assemblée.
3. Des réponses à mettre en œuvre pour dynamiser notre vie.

Je souhaite que vous accueilliez avec joie et reconnaissance ce message que l'Assemblée 2009 met en nos mains, comme un cadeau, un guide sûr afin de poursuivre notre chemin « sous la conduite de l'Esprit ». A la veille de l'année jubilaire au cours de laquelle nous célébrerons le 350^{ème} anniversaire de la mort de nos Fondateurs, confions-leur ce chemin. Demandons au Seigneur, par leur intercession, de vivre le charisme de la Charité, en servant les pauvres « à la sueur de nos visages et à la force de nos bras » (cf. Saint Vincent, Coste XI, p. 40) avec un amour humble et simple. Que Marie, Mère de la Compagnie, veille sur nous, nous aide à regarder avec confiance le futur et nous accompagne sur ce chemin missionnaire, afin que, comme elle, nous soyons transformées par l'Esprit pour être : « *prophétie et espérance, maintenant et partout* »,

Avec l'assurance de ma prière et de mon affectueux dévouement,

Sœur Evelyne FRANC

Fille de la Charité

« *LAISSONS-NOUS TRANSFORMER PAR L'ESPRIT* »

SOURCE DE PROPHÉTIE ET D'ESPERANCE

L'Assemblée générale, animée par le souffle de l'Esprit Saint, a laissé jaillir des soifs, des désirs ardents, des appels pressants et elle s'est laissé enflammer par le feu d'une nouvelle Pentecôte pour la Compagnie.

Spontanément, nous voyons le monde globalisé comme :

- un monde où les pauvres sont de plus en plus pauvres ;
- un monde en perte de repères, de valeurs, qui a peur et qui court le risque du repli sur soi ;
- un monde complexe, diversifié, technicisé ...

Nous sommes témoins de l'Esprit à l'œuvre qui libère des énergies nouvelles, car nous y voyons aussi :

- des femmes et des hommes vivant la solidarité, offrant le meilleur d'eux-mêmes pour une société plus juste, plus fraternelle ;
- des jeunes et des adultes animés par la quête de sens pour leur vie, la quête de spiritualité, la quête de Dieu ;
- des personnes de toute condition, se mobilisant pour témoigner de la vérité, de la valeur de la vie, de la dignité humaine, de la vraie signification de la liberté.

Dieu aime ce monde et nous invite à l'aimer profondément, à le regarder tel qu'Il le regarde (cf. Gn 1, 31 ; Jn 3, 16). La charité du Christ nous pousse à l'approcher avec la sensibilité de nos Fondateurs qui voient, dans le plus vulnérable, le préféré.

Que l'Esprit vienne étancher nos soifs, désirs de vérité et de cohérence, pour que nous devenions porteuses d'espérance dans ce monde :

- soif de nous enraciner davantage dans le Christ, d'entrer dans une relation d'intimité avec Lui ;
- soif de vivre en communion plus profonde avec nos Sœurs et en proximité de vie et de cœur avec les personnes marginalisées ;
- soif de répondre avec une charité créative aux appels des pauvres et de vivre tout service comme une mission confiée à la Communauté locale ;
- soif d'approfondir notre appartenance à la Compagnie et de transmettre notre charisme ;
- soif de solidarité active pour prendre soin de la terre créée par Dieu pour le bien de tous.

Laissons-nous toucher par l'Esprit qui veut faire toute chose nouvelle, qui veut, aujourd'hui, renouveler nos cœurs en profondeur, guérir nos blessures et celles de toute l'humanité !

Oui, laissons-nous guider et transformer par l'Esprit de Dieu, aujourd'hui ! Laissons-nous entraîner par la force des appels que nous avons approfondis au cours de nos échanges.

APPELS

1. Vivre d'une manière renouvelée notre enracinement en Jésus-Christ « source et modèle de toute charité » (Règles communes, I, 1).

- Donner dans notre vie de foi, une place centrale à la Parole de Dieu :
 - reconnaître que Dieu nous parle dans l'Écriture Sainte, par l'Église, à travers les événements ;
 - retrouver sa force agissante dans nos vies.
- Approfondir ensemble le message de la Parole de Dieu, l'enseignement de l'Église et l'héritage vincentien.
- Contempler le Christ et découvrir son action dans le cœur et la vie des pauvres et nous laisser évangéliser par eux (cf. C. 10).

« Si vous demeurez fidèles à ma parole, vous êtes vraiment mes disciples » (Jn 8,31 b).

2. Développer le « bien vivre ensemble » afin qu'il soit prophétie d'amour et chemin d'espérance. (cf. Testament spirituel de sainte Louise, Ecrits spirituels, p. 823).

- Approfondir une «spiritualité de communion entre nous» (cf. Vita consecrata 51) et construire des Communautés où se vivent des relations de confiance et d'affection.
- Faire de nos Communautés, des Communautés de partage de notre expérience de foi (cf. Lc 24, 13-35), des Communautés accueillantes, joyeuses, ouvertes en vue de la mission.
- Adopter, dans une société de consommation, un style de vie simple, équilibré, qui respecte l'environnement (cf. S. 8d).

« Ce qui montrera à tous les hommes que vous êtes mes disciples, c'est l'amour que vous aurez les uns pour les autres » (Jn 13,35).

3. Servir « allant et venant » avec créativité et audace, et manifester ainsi l'amour de Dieu envers les pauvres (cf. Lumière de Pentecôte de sainte Louise. Ecrits spirituels, p. 3).

- Renouveler notre réponse aux défis des nouvelles pauvretés accentuées par la crise mondiale et oser des prises de position prophétiques devant l'injustice.
- Être disponibles, en attitude de servantes et offrir notre temps avec joie, générosité, gratuité.
- Être témoins de la charité du Christ, à travers nos services, nos vies et notre proximité avec les pauvres. (cf. C. 16b).

« Que le droit jaillisse comme une source et la justice, comme un torrent qui ne tarit jamais » (Am 5,24).

« Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25,40).

4. Approfondir notre appartenance à la Compagnie et nous rendre responsables de la « Compagnie du futur » (cf. C. 59).

- Entretenir la flamme du charisme, vivre avec une joyeuse fidélité l'appartenance à la Compagnie, stimuler la croissance dans la vocation de Fille de la Charité.
- Donner un nouvel élan à l'esprit missionnaire de la Compagnie pour annoncer, par la parole et par la vie, l'amour du Père manifesté en Jésus-Christ (cf. C. 25).
- Rendre la pastorale des jeunes et des vocations plus dynamique afin d'aider les jeunes à prendre conscience de leur responsabilité dans l'Église et à s'engager au service des plus démunis.
- Intensifier la collaboration à tous les niveaux dans l'esprit vincentien (cf. S. 9).

« Elargis l'espace de ta tente, déploie sans hésiter la toile de ta demeure, allonge tes cordages, renforce tes piquets ! » (Is 54,2).

Et dans la confiance que l'Esprit fera plus que nous ne pouvons imaginer, laissons résonner la prophétie de Joël :

*...« je répandrai mon Esprit sur toute créature,
vos fils et vos filles deviendront prophètes,
vos anciens seront instruits par des songes,
et vos jeunes gens par des visions.
Même sur les serviteurs et sur les servantes
je répandrai mon Esprit en ces jours-là » (Jl 3, 1-2).*

REPONSES

pour une mise en oeuvre dynamique

Guidées par la Parole de Dieu, passionnées pour le monde où nous sommes envoyées, nous nous engageons ensemble à répondre aux appels de l'Esprit, aujourd'hui.

1. Vivre d'une manière renouvelée notre enracinement en Jésus-Christ « source et modèle de toute charité » (Règles communes, I, 1).

- Favorisons une vie de prière créative, nourrie par une vie liturgique et sacramentelle.
- Apprenons à discerner ensemble l'action de l'Esprit et relisons notre vie à la lumière des Ecritures.
- Revalorisons le silence qui permet l'écoute de Dieu et l'écoute des autres.
- Formons-nous à la Parole de Dieu (cours bibliques, lectio divina). Partageons la Parole entre nous et, dans la mesure du possible, avec tous ceux et celles que nous côtoyons.
- Révisons notre rythme de vie pour favoriser la qualité de notre être de Fille de la Charité.

2. Développer le « bien vivre ensemble » afin qu'il soit prophétie d'amour et chemin d'espérance. (cf. Testament spirituel de sainte Louise. Ecrits spirituels, p. 823).

- Accueillons chaque Sœur avec un regard de foi et acceptons les différences comme une richesse.
- Affrontons, avec courage et en vérité, les défis de la vie communautaire, notamment à l'aide de la réconciliation.
- Reconnaissons en nos Sœurs malades et nos Sœurs âgées une force pour la mission.
- Intensifions la qualité des partages communautaires, en particulier la réflexion apostolique, dans un climat d'écoute mutuelle et de dialogue.
- Reprenons nos Projets provinciaux et communautaires pour y préciser :
 - des moyens d'action et de présence prophétique à privilégier dans le service des pauvres,
 - des choix concrets pour un style de vie simple et une plus grande proximité avec les pauvres,
 - des actes cohérents quant à la sauvegarde des ressources de la terre, et à la défense de l'environnement.
- Revitalisons, à tous les niveaux, la participation et la coresponsabilité qui favorisent une attitude permanente de discernement, en vue des décisions à prendre.

3. Servir « allant et venant » avec créativité et audace, et manifester ainsi l'amour de Dieu envers les pauvres (cf. Lumière de Pentecôte de sainte Louise. Ecrits spirituels, p. 3).

- Elaborons des projets de priorités missionnaires dans nos Provinces en poursuivant la révision des œuvres et services.
- Engageons-nous à discerner comment répondre de façon nouvelle aux appels du monde des pauvres d'aujourd'hui (migration, traite des femmes et des enfants, sida, toutes les menaces contre la vie...).
- Aidons les pauvres à être agents de leur promotion et à faire entendre leur propre voix.
- Renouvelons notre présence dans la pastorale de la famille et dans les approches éducatives.
- Collaborons avec des associations et des organismes qui luttent contre les causes de la pauvreté, pour la promotion de la justice, de la paix et le respect de la vie.
- Poursuivons le dialogue œcuménique et interreligieux dans le cadre de la collaboration pour le service des pauvres.

4. Approfondir notre appartenance à la Compagnie et nous rendre responsables de la « Compagnie du futur » (cf. C. 59).

- Exploitions davantage les Ecrits de nos Fondateurs ; vivons toutes nos relations, enracinées dans la mystique vincentienne.
- Soutenons la formation à toutes les étapes et l'accompagnement des Sœurs Servantes dans leur service d'animation de la communauté.
- Revitalisons la vocation missionnaire de la Compagnie dès la formation initiale et tout au long de notre vie.
- Partageons davantage nos ressources matérielles, humaines et spirituelles et intensifions les échanges entre Provinces pour renforcer la communion entre nous, l'efficacité et la qualité du service des pauvres. Poursuivons les efforts dans l'apprentissage des langues.
- Renforçons le travail en réseau dans la Compagnie, la famille vincentienne et l'Eglise.
- Dynamisons la pastorale des jeunes et des vocations en lien avec la pastorale de l'Eglise locale et diocésaine.
- Ouvrons nos communautés pour permettre à d'autres de vivre des expériences de prière et de service des pauvres.
- Encourageons de nouvelles formes de collaboration avec les laïcs et favorisons leur formation à l'esprit vincentien.

A travers des réflexions personnelles et communautaires, organisées à différents niveaux, développons dans nos Provinces des programmes de formation continue qui nous aident à répondre aux appels de l'Assemblée, pour que chacune de nous et la Compagnie tout entière devenions signes de prophétie et d'espérance maintenant et partout. Et sous la mouvance de l'Esprit Saint, fortifiées par l'amour maternel de Marie, accueillons avec enthousiasme et gratitude son invitation : « *Faites tout ce qu'il vous dira* » (Jn 2, 5).

Père Javier Alvarez, Directeur général

Document final de l'Assemblée générale 2009

"Laissons-nous transformer par l'Esprit"

Lorsque pour conclure ses réflexions, une Assemblée générale élabore un Document final, j'ai souvent entendu dire que les membres de l'Assemblée ont l'impression, que beaucoup de choses qui ont été débattues en son sein, se perdent en chemin. Evidemment le Document reflète, plus ou moins, le contenu des dialogues et des débats ; son langage est plus correct, ses expressions plus précises, mieux élaborées ; mais aucun document ne peut rapporter la gamme de couleurs, de sons et de nuances, présentée par la vie. Cela dit, nous savons bien que ce Document a une grande importance pour toute la Compagnie. Les 184 membres de l'Assemblée générale ont prié, réfléchi sur les propositions et les suggestions venues de toutes les Communautés et Provinces. Elles ont partagé des expériences de vie, des préoccupations, s'efforçant de discerner à la lumière de l'Esprit ce que Dieu veut pour la Compagnie pour les six années à venir. C'est ainsi qu'il nous faut considérer ce Document afin de ne pas oublier la grâce de Dieu.

En premier lieu, il s'agit de connaître le contenu du Document : le lire, le relire, le réfléchir, le méditer, découvrir les éléments ou les aspects de la vie dont il est question. Ainsi, nous pourrions l'intégrer progressivement à la vie, aux différents projets. Ce Document ne veut rien changer mais il donne une certaine coloration aux six années à venir. Dans six ans, un autre document sera élaboré, exprimant d'autres aspects, nuances, insistances, nouveautés. Nous savons que tous les membres de l'Assemblée ont contribué à actualiser le charisme, mettant l'accent sur tel ou tel aspect en lien avec la situation actuelle. Sans aucun doute, la Compagnie saura accueillir ce document comme il le mérite.

" LAISSONS-NOUS TRANSFORMER PAR L'ESPRIT "

L'une des convictions les plus fortes, perçue dès le commencement de l'Assemblée, c'est que l'Esprit-Saint l'a accompagnée et l'a soutenue. L'Eucharistie d'ouverture, comme les nombreuses prières de chaque jour tout au long de l'Assemblée, ont contribué à renforcer et nourrir cette conviction. C'est pourquoi le Document commence ainsi : *"L'Assemblée générale, animée par le souffle de l'Esprit Saint..."* (p. 5). Ceci explique aussi le titre. Les fréquentes évocations de l'Esprit, que l'on voit au début et à la fin de chaque chapitre, renforcent l'idée et la certitude que ce Document n'est pas seulement le fruit d'échanges et de débats humains. Quelqu'un d'autre est intervenu en utilisant le même chemin commun !

" Laissons-nous transformer par l'Esprit".

Ainsi, le Saint Esprit a le premier rôle. Sans Lui, nous ne pouvons rien, même pas affirmer que « *Jésus est le Seigneur* » (1 Cor 12, 3). Il nous faut fuir le pur volontarisme qui enferme dans la complaisance de soi et fait croire que la personne détient, en exclusivité, la clé du progrès, de la perfection, de la vérité. Loin de l'Esprit, la conversion, la transformation, le renouvellement deviennent impossible. Ni les Institutions, ni les personnes ne peuvent s'en passer.

Après avoir lu le récit de la Pentecôte à partir de notre réalité chrétienne d'aujourd'hui, nous arrivons spontanément à la conclusion que ces hommes, enfermés au Cénacle par la peur, n'ont pas été transformés par la connaissance intellectuelle de l'Evangile ou par la réalité matérielle de la Résurrection de Jésus-Christ, mais par le Saint Esprit. Il en fut de même pour sainte Louise à la Pentecôte 1623. Si l'Esprit n'était pas entré dans sa vie, elle aurait continué avec ses doutes, ses complexes, ses peurs, ses angoisses¹. Les fruits de l'Esprit sont *"amour, joie, paix, patience, bonté, bienveillance, foi, humilité et maîtrise de soi"* (Ga 5, 22-23). Selon saint Paul, là sont les signes de la transformation opérée par l'Esprit. Evidemment,

¹ Cf. "Ecrits Spirituels" Sr. Charpy p.3 A2.

aucune transformation ne peut se faire sans la collaboration humaine. Dieu frappe avec respect à la porte de chaque personne, sans jamais la forcer, respectant toujours la liberté de chacun. Dans cette expression "*Laissons-nous transformer par l'Esprit*", il y a quelque chose qui est de notre responsabilité, par exemple : créer les conditions nécessaires pour que l'Esprit puisse réaliser son œuvre. L'article 13 des Constitutions précise quelques-unes de ces dispositions.

"APPELS" ET "REPONSES"

Ce sont les deux titres qui structurent la partie centrale du Document. Il n'existe pas de limites précises entre les "appels" et les "réponses" ; cependant, il est évident qu'il y a une continuité entre eux. Les quatre thèmes, qui se répètent dans les deux chapitres, en assurent l'unité.

Le schéma des "appels" et des "réponses" rappelle la vocation dans l'Écriture Sainte. Les personnes, appelées à une vocation particulière, ont suivi ce parcours, malgré des doutes et des hésitations. Chacun d'entre nous a réalisé cela dans le discernement de sa vocation. Nous avons entendu un appel et nous avons donné notre réponse personnelle. Ce cadre nous est donc familier. Dans le Document, les appels et les réponses sont ceux de l'Esprit, perçus par l'Assemblée. Les appels sont très généraux, les réponses plus concrètes. Les appels sont rédigés à l'infinitif, les réponses à la première personne du pluriel, nous poussant à agir, à nous engager.

A première vue, les quatre "appels-réponses" ne semblent pas nouveaux, surtout les trois premiers. La vie consacrée s'est toujours structurée à partir de ces trois axes. *Vita Consecrata* le fait aussi. Cependant, ceux qui réfléchissent à la vie consacrée sont d'accord pour dire que son renouvellement ou son dynamisme ne peut se faire qu'à partir de ces trois grands axes. Ainsi, nous pouvons comprendre que l'intention de l'Assemblée dans ce Document est que les Filles de la Charité se recentrent sur l'essentiel.

1. "Enracinement en Jésus-Christ"

Nous ne pouvons pas nourrir notre vie de foi en-dehors de Jésus-Christ. Il y a plus de 40 ans, le décret *Perfectae caritatis* y insistait déjà. Les Constitutions appliquent cette conviction aux Filles de la Charité, particulièrement dans l'article 8 qui souligne aussi les traits du Christ vincentien. Dans le Document, on parle "*d'enracinement*", ce mot est plus fort que « marcher à la suite »... Il s'agit d'avoir des racines de plus en plus profondes et étendues, afin de nourrir et de donner des forces. Nous avons à l'esprit l'image de ces arbres touffus poussant aux bords des rivières, ondoyant majestueusement au gré du vent, abritant de leur ombre ceux qui ont besoin de repos. Le psaume 1 (v. 3) et Jérémie (ch 17, v. 5) décrivent bien cette image. Nous ne pouvons vivre, travailler avec enthousiasme, conserver l'idéal de notre vocation, sans être enracinés en Jésus-Christ. Il est difficile de prévoir comment va évoluer la vie consacrée et, avec elle la Compagnie mais, ce qui est certain, c'est que le fondement se trouve dans l'enracinement en Jésus-Christ. Réfléchissons sur les moyens proposés par l'Assemblée :

SE FORMER À LA PAROLE DE DIEU.

Le Document dit aussi : "*Donner ... une place centrale à la Parole de Dieu*" (p. 9), "*Approfondir ...la Parole*" (p. 9), "*Partageons la Parole*" (p. 19). En réponse au Synode sur la Parole de Dieu à Rome, (octobre 2008), toute une pédagogie a été élaborée. L'Assemblée a aussi exprimé ses convictions : si on ne vit pas de l'Écriture Sainte, il est difficile de s'attacher à Jésus-Christ. Les livres de spiritualité sont bons, surtout les écrits sur la spiritualité vincentienne, mais aucun ne peut remplacer la Parole de Dieu. Celle-ci a un tel pouvoir de toucher et de transformer les personnes qu'on ne peut le nier ni en douter. Elle engendre toujours de la nouveauté, elle anéantit les vieilles outres de la médiocrité et du manque d'audace. Il s'agit donc de trouver les moyens de la fréquenter afin d'y puiser ses secrets et sa lumière. Je crois que, pour la première fois, la Compagnie recommande la "*Lectio divina*" comme chemin

pour progresser dans l'Écriture Sainte. Le Congrès sur la vie consacrée, à Rome, en 2004, l'avait déjà proposé aux consacrés.

LA " PRIÈRE CRÉATIVE "

Ce qui est souligné dans cette expression, ce n'est pas le mot "prière", car celle-ci est toujours nécessaire et on y insiste suffisamment, mais c'est l'adjectif "créative". Certainement, cette expression dénonce délicatement une prière routinière, monotone, faite parce qu'il faut la faire... Quand on se réunit pour prier (Eucharistie, liturgie des Heures, méditation...), si on n'y trouve pas d'eau fraîche, c'est-à-dire si le désir de donner sa vie ne se renouvelle pas, quelque chose ne va pas. Une prière routinière et monotone aide peut-être à tenir bon, mais ne stimule pas parce qu'elle n'est pas en lien avec la vie. "Dis-moi comment tu pries, je te dirai comment tu es".

La prière créative s'applique à deux niveaux : personnel et communautaire.

Faire des efforts pour que la prière soit renouvelée, différente, aller à la chapelle par nécessité et non à cause de l'horaire ou de l'obligation ; s'efforcer de combattre les difficultés qui se présentent dans la prière... voilà quelques moyens qui suscitent une prière créative. Même avec un langage différent, saint Vincent a plusieurs fois insisté sur cet aspect.

La communauté, aussi, doit chercher à être créative. Il y a quelques années, le Père Maloney disait la même chose avec cette expression : les communautés doivent faire des efforts pour que "leur prière soit belle pour Dieu et attractive pour les personnes". Bien sûr, la créativité ne doit pas se réaliser n'importe comment. L'Assemblée a souligné que la prière créative est " *nourrie par une vie liturgique et sacramentelle* " (p. 19).

L'APPEL AU SILENCE (p. 19) et, dans la même ligne, un **APPEL À RÉVISER LE STYLE DE VIE** (p. 20).

Depuis toujours, le danger qui guette les Filles de la Charité est de souligner fortement le service des pauvres au point de laisser dans l'ombre les autres dimensions de la vocation. Cela s'est appelé et s'appelle encore : activisme. Cela existe encore aujourd'hui, c'est peut-être même plus facile qu'autrefois à cause du : "professionnalisme" qui consiste à envisager la vocation en termes professionnels : on s'identifie tellement au travail qu'on risque d'oublier au nom de qui on sert. Le Psaume 19 le rappelle : "*Aux uns, les chars ; aux autres, les chevaux ; à nous d'invoquer le nom de notre Dieu : le Seigneur*".

Le déséquilibre finit par ruiner la vocation. Les médecins disent que la santé est le résultat d'un équilibre entre les différents éléments qui composent le corps. Quand l'équilibre est rompu, la maladie apparaît ou inversement. Dans notre vie consacrée, le déséquilibre se paie un jour ou l'autre. Par conséquent, il est nécessaire de souligner l'importance du silence positif, de la contemplation, de la réflexion qui permet d'écouter et de rencontrer Dieu et les autres. A notre époque cela est peut-être encore plus urgent, parce que le bruit, les images, les paroles envahissent tout. Trop de bruit empêche de reconnaître l'indicible présence de Dieu et conduit à en rester à l'aspect superficiel des choses, ce qui provoque en nous un vide et nous rend étrangères à Dieu. Quelquefois, le bruit intérieur produit le même vertige. En définitive, c'est le danger de l'excès de bruit. Cette insistance sur le silence est donc très opportune.

2. Développer le « bien vivre ensemble »

Dans le second chapitre, les appels proviennent des deux horizons : le divin et surtout l'humain. Ici aussi, quelques allusions rappellent que le fondement de la vie communautaire ne se trouve qu'en Jésus-Christ. Sinon, on pourrait imaginer qu'il s'agit d'un groupe d'amies, mais non d'une communauté de soeurs. Des expressions comme " *Approfondir une « spiritualité de communion entre nous* » (p. 11), ou bien "

Faire de nos Communautés, des Communautés de partage de notre expérience de foi (p. 11) soulignent que la communauté n'est pas un groupe simplement humain.

Après avoir redit le fondement mystique de la communauté, l'Assemblée insiste sur son aspect humain : le côté familial ou être comme une famille. Certaines expressions sont vraiment chaleureuses et cordiales : " *construire des Communautés où se vivent des relations de confiance et d'affection*", " *des Communautés accueillantes, joyeuses, ouvertes en vue de la mission*" (p. 11). Par le passé, la formation communautaire comportait peut-être un certain formalisme dans les relations mutuelles. On insistait sur la responsabilité personnelle, à tel point qu'on voyait difficilement la maturité dans les relations avec les autres et dans l'échange de communication et d'affection. Aujourd'hui, la dimension fraternelle et affective est devenue un élément central, voire incontournable. Les jeunes, par exemple, supportent difficilement des communautés trop réservées, strictes, avec un certain protocole. Elles demandent et, avec quelle force, des lieux chaleureux pour pouvoir s'engager et vivre les exigences de leur vocation. L'Assemblée demande à la Compagnie d'entrer dans une dynamique où dominant la sympathie, le respect et des relations de proximité : une atmosphère familiale où les petits détails sont importants.

Evidemment, il ne faut pas oublier la finalité de la Communauté : " *en vue de la mission* " (p. 11) et éviter de faire des communautés trop centrées sur elles-mêmes, trop attentives au bien-être et à son ambiance. La Communauté est *pour* la mission. Elle doit consacrer la plus grande partie de ses forces et de ses préoccupations, non à penser à elle-même, mais à la mission qui lui est confiée. Cette conception vincentienne de la communauté n'est pas en contradiction avec ce qui a été dit précédemment sur la vie fraternelle. Au contraire, il est facile d'établir un rapport de proportionnalité entre une communauté fraternelle et une communauté engagée activement au service des pauvres. Malheureusement, le contraire est vrai aussi, l'expérience en témoigne de façon évidente.

Suivant la logique du Document, les « réponses » veulent mettre en œuvre ce que les appels demandent. Dans cet entrecroisement, il peut y avoir des répétitions, cependant, plus qu'un inconvénient, elles nous aident à mieux connaître les points d'insistance de l'Assemblée. En général, les réponses tendent à être concrètes, mais elles le seront davantage dans leurs réalisations concrètes sur le terrain, selon les différentes cultures, là où la Compagnie est présente. Voilà le travail qui revient aux Provinces et aux Communautés. Au moment de la révision de leurs Projets, les Provinces et les Communautés tâcheront d'incorporer ce Document. Je vais commenter brièvement quelques « réponses » qui peuvent aider à construire la communauté.

Comme dans les appels, la première réponse parle du fondement spécifique important de la vie fraternelle : " *Accueillons chaque Sœur avec un regard de foi* " (p. 21). Dans le document " *Au puits de Jacob*", l'Assemblée générale de 1991 avait employé une expression semblable : " *Accueillons chaque Sœur comme un don de Dieu*". Il est bon de rappeler que chaque membre de la communauté a été appelé par Dieu pour remplir une mission avec les autres membres. De nos jours, il y a un certain « naturalisme » dans les communautés qui consiste à accueillir les personnes qui me sont sympathiques et à rester indifférentes avec celles qui me sont antipathiques. Face à cette tendance, la foi, seulement, aide à surmonter les difficultés de la vie commune. D'autres éléments tels que des affinités de caractères, des idéologies voisines, un même service, des intuitions communes, peuvent aider à construire la fraternité, mais ils n'en seront jamais les fondements. L'Evangile nous rappelle qu'il nous faut construire sur le « Roc », sinon la construction s'écroulera. (cf. Mt. 7, 26-27).

La majorité des sociétés, dans lesquelles la Compagnie est implantée, sont de plus en plus plurielles et tolérantes. Il se peut que la vie consacrée et, avec elle, la Compagnie, n'ait pas participé avec la même intensité à ce processus d'adaptation à la différence, d'ouverture aux réalités nouvelles et plurielles qui existent parfois dans la communauté locale. Le Document propose : " *Acceptons les différences comme une richesse* " (p. 21). C'est une réalité actuelle de nos communautés : différentes façons de penser et de

travailler, suite à des formations diverses et des sensibilités variées. A l'avenir, il est très probable que ces différences augmenteront. Il peut en résulter, soit des conflits permanents avec des expressions de rejet mutuel, soit une occasion de s'enrichir mutuellement, avec des points de vue qui complètent les nôtres.

C'est dans les partages communautaires que la richesse, venant de la pluralité, peut circuler le mieux. Le Document invite à " *Intensifier la qualité des partages communautaires* " (p. 21). Je crois que la force de l'expression se trouve dans le mot "qualité". Celle-ci existe par exemple lorsqu'on prépare avec soin les échanges ; sans improviser, on peut motiver les autres Sœurs pour qu'elles y participent. De cette manière, les partages sont de qualité, et permettent de communiquer en profondeur. C'est vers cela qu'il faut tendre. Dans les activités ordinaires, il est plus difficile d'y arriver, étant données les multiples préoccupations du service. Les partages communautaires sont des occasions pour une meilleure connaissance mutuelle en profondeur. Avec la connaissance, naissent l'amour fraternel, l'estime, l'acceptation et l'enrichissement mutuel. Les *Directives pour la Sœur Servante* expriment très bien : « connaître quelqu'un, c'est contempler le beau paysage intérieur que le Saint Esprit a façonné dans son cœur »². Quand la communication se produit à ce niveau, il y a, tout de suite, un climat de confiance, de spontanéité et de transparence qui s'instaure et qui rend les relations agréables. Dans la synthèse finale du Congrès de Rome de 2004, une des conditions indiquées pour "renaître" c'est " *la recherche de communion en communauté où l'on vit des relations profondes, inclusives* ".

3. Servir "allant et venant"

Quelles sont les orientations du Document dans cette troisième dimension : le service des pauvres ? Tout d'abord, deux qualités importantes du service sont soulignées : " *avec créativité et audace* " (p. 13). Ces deux mots font partie de la plus authentique tradition vincentienne et, en même temps, ils répondent, tous les deux, aux exigences de notre temps. Il faut réviser continuellement le service afin qu'il soit toujours actuel et qu'il ne perde pas sa capacité prophétique. Réviser le service, cela veut dire aussi raviver le dynamisme de notre vocation, étant donné le lien étroit qui existe entre le "faire" et "l'être". Je crois que c'est la raison pour laquelle l'Assemblée a tant insisté sur la réflexion apostolique. (p. 21).

Au plan personnel, on rappelle la nécessité " *d'être disponibles*", d'avoir une " *attitude de servante*" et de savoir " *offrir son temps avec joie, générosité, gratuité*" (p. 13). Voilà tout un programme de révision de vie, sans lequel, tout service communautaire et provincial se paralyse. Les Provinces et les Communautés peuvent discerner et organiser (envisager) des services pour répondre aux pauvretés actuelles en fidélité au charisme, mais si les Sœurs ne sont pas disponibles, cela ne peut pas fonctionner. Être disponible signifie : renoncer à ses petits projets pour s'ouvrir à ceux de la Communauté ou de la Province. Mieux encore, assumer les projets communs comme si c'était les nôtres, qu'ils soient communautaires ou provinciaux. Cela ne veut pas dire que l'on renonce à la créativité personnelle car elle sera nécessaire pour actualiser les services, comme nous l'avons dit précédemment. Il me semble très utile d'insister sur la disponibilité car, de nos jours, il existe une tendance très affirmée à l'individualisme, à choisir son service correspondant plus à ses goûts personnels qu'aux besoins réels des pauvres.

Au plan communautaire ou provincial, il est demandé à la Compagnie d'affronter les nouvelles pauvretés (p. 13), en particulier celles qui concernent le monde de la migration, le trafic de femmes et d'enfants, le sida et tout ce qui menace la vie (p. 23). En somme, il s'agit pour la Compagnie d'écouter les nouvelles pauvretés et d'y être sensible. Vivre au milieu des gens permet d'entendre les nouveaux cris des pauvres. La Compagnie a l'oreille et le cœur d'une mère, c'est pourquoi elle est là quand apparaît une nouvelle pauvreté. Elle suit au pied de la lettre les recommandations de saint Vincent pour servir : " *nous devons courir... comme au feu*". Cela est une constante historique qui se perpétue et qui continuera. Voilà la plus importante dynamique de rénovation que la Compagnie possède jusqu'à aujourd'hui et qu'elle

² *Directives pour la Sœur Servante* p; 39

continuera à utiliser. En définitive, ce sont les pauvres qui sauvent la Compagnie et continueront de la sauver, ce sont les pauvres qui renouvelleront la Compagnie. Plus celle-ci est centrée sur les pauvres, plus elle est vivante et actuelle, l'histoire ne nous permet pas d'en douter.

Dans le Document, une expression mérite un commentaire : la Compagnie doit " *oser des prises de position prophétiques devant l'injustice* " (p. 13). Par l'Écriture Sainte, nous savons comment les prophètes s'en prenaient aux puissants lorsqu'ils ne respectaient pas les droits des gens sans défense. Ainsi, Nathan dénonce le roi David qui, injustement, a fait mourir Urie (cf. 2 S. 11-12), Elie défend le pauvre Nabot contre Achab qui lui prend injustement sa vigne (cf. 1 R. 21, 1-29). D'autres prophètes dénoncent l'injustice en général, le prophète Habacuc (2, 9) lance un avertissement : "*Malheur à qui amasse pour sa maison des gains iniques, afin de placer son nid bien haut, pour échapper à l'atteinte du malheur!*". Saint Vincent fit de même à plusieurs occasions. Rappelons-nous, par exemple, comment, dans une entrevue avec Richelieu, Premier ministre, il lui demanda ouvertement de faire cesser la guerre³. Il s'opposa aussi publiquement à la politique d'exploitation des paysans, menée par le Cardinal Mazarin, il lui demande même de démissionner et de quitter le Royaume⁴ : « *Monseigneur, jetez-vous à la mer et la tempête se calmera* ». Son audace prophétique lui valut 5 mois d'exil hors de Paris.

Quand la Compagnie prend une position prophétique face à l'injustice, elle prend la suite des prophètes de l'Écriture Sainte ou de saint Vincent en son temps. Le service des pauvres va jusque là. Il est certain que, pour dénoncer l'injustice, il faut bien réfléchir, discerner toutes les composantes, pour ne pas risquer d'aggraver la situation des pauvres ou de mettre la Compagnie dans une situation difficile. Cette forme de service est beaucoup moins développée dans l'Église et dans la Compagnie que l'assistance et la promotion.

4 - "Approfondir notre appartenance à la Compagnie"

Il n'est pas difficile de deviner pourquoi l'Assemblée a reconnu comme prioritaire le thème de l'appartenance à la Compagnie et comme un point à renforcer dans les prochaines années. L'individualisme est une contre-valeur de la post-modernité qui envahit tous les espaces de la société. Avec l'internet et d'autres avancées technologiques modernes, la personne peut se fabriquer un monde à sa mesure, avec une entrée restreinte pour les autres. Cette idéologie a pénétré la vie consacrée et, par conséquent, la Compagnie, même si la forme est plus atténuée.

Aujourd'hui, dans la Compagnie, l'individualisme peut se manifester par une certaine indépendance de vie, avec le désir de réaliser des projets personnels au détriment des projets communautaires, dans une adhésion partielle à la Compagnie, adoptant ses aspects les plus faciles et les plus agréables et laissant de côté les plus rebutants. Insister sur l'appartenance peut permettre de s'opposer à cette influence négative qui, à la longue, peut court-circuiter tout ce qui est relatif au style communautaire ou à un agir en commun. Bien sûr, l'appartenance ne veut pas ignorer la dignité de la personne ni le climat de liberté nécessaire pour se développer et mûrir, mais de les ajuster à la dimension communautaire.

La seconde partie de ce quatrième tandem « appel-réponse » peut surprendre : " *nous rendre responsables de la « Compagnie du futur* »" (p. 15-25). La Compagnie est une chaîne qui se succède dans le temps. Chaque génération sème et récolte. Elle récolte ce que d'autres ont semé par le passé. Ce qu'elle sème aujourd'hui, d'autres le récolteront demain. Aujourd'hui, nous établissons les bases de ce que sera la Compagnie à l'avenir. C'est comme cela qu'il faut interpréter cette expression, elle veut rappeler, à chaque Sœur, qu'elle est responsable de la Compagnie, maintenant et pour l'avenir. Évidemment, il ne faut pas

³ cf. L. ABELLY, *La vie du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul*, Paris 1664, vol. I, p. 169-170.

⁴ Cf. lettre au Cardinal Mazarin du 11 septembre 1652 Coste IV p. 473 à 477

absolutiser cette expression car beaucoup d'autres facteurs, indépendants de notre responsabilité personnelle et collective, interviendront dans l'évolution future de la Compagnie. De bonnes semences ne donnent pas forcément de bonnes récoltes. La pluie doit tomber au bon moment et cela ne dépend pas du semeur.

L'appartenance est l'apparence, elle est la visibilité de valeurs plus profondes qui rendent la Cie vivante. Si nous regardons un arbre bien droit, nous savons tous qu'il se tient droit grâce à ses racines invisibles. Selon le Document, quelles valeurs expriment l'appartenance et la fortifient ? " *Entretenir la flamme du charisme* "; " *vivre avec une joyeuse fidélité* "; " *stimuler la croissance dans la vocation des Filles de la Charité* "; " *vivons... enracinées dans la mystique vincentienne* " (p. 15-25). En général, nous pouvons dire que les racines de l'appartenance se trouvent dans la vocation. Pour celles qui vivent pleinement leur vocation et qui aiment le charisme de Monsieur Vincent, il n'est pas difficile d'appartenir à la Compagnie. Le charisme amène naturellement à l'institution, même si on ne peut pas les confondre. Il ne faut pas les regarder comme des réalités totalement indépendantes. Le charisme requiert une institution où s'insérer, se rendre visible et applicable. A son tour, l'institution est au service du charisme et doit se laisser façonner par lui.

Ensuite, le Document donne quelques moyens pour revitaliser les valeurs qui peuvent renforcer l'appartenance :

- « *La formation initiale et permanente, les écrits des Fondateurs* »... (p. 25-27).

- « *L'accompagnement des Sœurs Servantes* » (p. 25) : moyen particulièrement important. A travers leur mission, les Sœurs Servantes peuvent stimuler leurs Sœurs pour que la communauté ne soit pas un lieu de passage mais un foyer où chacune s'identifie au projet vincentien selon l'article 34 des Constitutions.

Enfin, le Document parle d'autres réalités plus ou moins nouvelles telles que la collaboration avec les laïcs, le travail en réseau avec la famille vincentienne, l'ouverture des communautés pour que des jeunes filles puissent participer à certains moments de prière ou de service, vivre la pastorale des jeunes et des vocations en collaboration avec l'Eglise diocésaine (p. 16-26). Je crois que l'Assemblée veut insister sur le fait que la Compagnie, aujourd'hui, ne peut pas rester à l'écart d'autres groupes qui ont des objectifs semblables à ceux de la Compagnie. Celui qui reste seul s'appauvrit, son efficacité diminue inexorablement. Le dicton populaire "*l'union fait la force*", semble aujourd'hui plus vrai que jamais. La Constitution 25 et les Statuts 9 et 42 invitent la Compagnie à travailler en collaboration avec d'autres personnes et d'autres institutions.

Travailler avec d'autres groupes ne veut pas dire perdre son identité ou son appartenance. Bien au contraire, quand les charismes se rencontrent, ils se mettent à briller avec plus d'éclat. De nos jours, il est important de savoir travailler avec les laïcs, vincentiens ou non. Le congrès de Rome 2004 affirmait : "*Les laïcs nous font découvrir que nos charismes sont des dons pour tous les chrétiens, pour l'Église et pour le monde*". Il demandait à tous les consacrés de : "*développer l'ecclésiologie de communion et les fondements théologiques des relations entre religieux et laïcs*." (Passion pour le Christ, passion pour l'humanité).

S'ils participent avec une coresponsabilité constructive, les laïcs peuvent nous enrichir. Pour ce qui nous concerne, nous devons peut-être surmonter certaines inerties historiques vis-à-vis d'eux. Nous n'avons pas à faire de concession aux laïcs, c'est un droit qu'ils possèdent. Nous avons besoin d'eux, non pas en tant que simples collaborateurs, mais en tant que personnes coresponsables dans la mission de servir et d'évangéliser. Ils doivent être présents dans la réalisation du travail, mais aussi dans les instances de prises de décisions. Vita Consecrata n° 54 reconnaît que : "*un nouveau chapitre, riche d'espérance, s'ouvre dans l'histoire des relations entre les personnes consacrées et le laïcat*".

CONCLUSION : UN NOUVEAU SOUFFLE EN REPONSE A LA VOCATION

Que veut-on exprimer par ces quatre "appels-réponses" ? Je ne vois rien d'autre qu'une forte invitation pour toutes les Filles de la Charité, à donner un nouvel élan à la vocation reçue, à tous les niveaux : personnel, communautaire, provincial et général. En lisant avec attention le Document, on peut voir que certains points s'adressent particulièrement à chaque Sœur, d'autres, en revanche, sont pour les Communautés ou les Provinces. Les quatre "appels-réponses" proposés sont comme des rails qui pourront orienter et guider la conversion et la revitalisation. En-dehors de cela, tout renouveau ne semble pas sérieux, car comment peut-on concevoir une revitalisation de l'être de la Fille de la Charité sans les trois dimensions qui composent sa vie ? La conversion qui éloignerait la personne de sa vocation, serait-elle authentique ? Comme nous pouvons le voir, le point de référence de tout le Document est vraiment la vocation vincentienne, même si elle n'est pas citée de manière explicite dans le texte. Pour lui donner un nouveau souffle, l'Assemblée propose les quatre "appels-réponses" du Document.

Chaque tandem est développé de façon similaire, en quatre ou cinq points. Le message implicite, c'est que la revitalisation de la vie de la Fille de la Charité suppose un équilibre. Si on donne trop d'importance au service des pauvres, il est presque sûr que les deux autres dimensions (enracinement en Jésus-Christ et vie communautaire) s'affaibliront. Dans ce cas-là, la vocation risque de passer à un second plan. La spiritualité vincentienne fait comprendre que toutes les dimensions de la vie des Filles de la Charité doivent tendre au service, mais cela ne signifie, en aucune manière, que les deux autres seront négligées. Les trois dimensions se tiennent et, toutes les trois contribuent à équilibrer notre réponse à la vocation. Ce que Dieu a uni, que l'être humain ne le divise pas.

Dans tout le texte, on perçoit aisément un mouvement vers l'avenir avec une bonne dose d'espérance. Il semblerait qu'on nous murmure à l'oreille : « courage ! On peut s'enraciner en Jésus-Christ plus profondément ; approfondir la Parole de Dieu qui apporte lumière à nos vies ; développer des relations de confiance et d'affection fraternelle entre les membres de la communauté ; être attentives aux nouvelles pauvretés, etc. » Le Document est un arc tendu avec une flèche qui pointe vers l'avant. L'Assemblée n'a pas passé son temps à faire des analyses sociales pessimistes qui ne servent à rien. Elle a préféré ouvrir des chemins, tracer des routes à partir d'une vue équilibrée de la réalité.

Dans le Document, il y a aussi des ouvertures. Ainsi, au chapitre de l'appartenance, nous sommes invités à chercher de nouvelles formes de collaboration avec les laïcs ; à renforcer le travail en réseau avec la famille vincentienne et avec l'Eglise ; à partager plus sérieusement les ressources matérielles, humaines et spirituelles (p. 25-26). Dans le service des pauvres, on demande aux Provinces d'être attentives pour discerner les nouveaux appels dans le cadre de la Révision des Œuvres, à ne pas avoir peur de collaborer avec des organismes qui luttent contre les causes de la pauvreté et pour promouvoir la justice (p. 23-24). Dans la vie communautaire, on exhorte les membres de la communauté à voir les différences comme une richesse, à tirer les conséquences des principes de participation et de coresponsabilité et, dans le service des pauvres, à créer de nouvelles formes de présence prophétique (p. 21-22).

L'image de la soif est bien développée dans les pages 7-8 du Document. Elle est très suggestive et biblique. La soif, c'est ce qui peut pousser une personne à se mettre en chemin. "*Comme un cerf altéré cherche l'eau vive, ainsi mon âme te cherche toi, mon Dieu. Mon âme a soif de Dieu, le Dieu vivant ;*" (Ps 41). Lorsqu'une personne a soif, elle souffre d'un manque d'eau, elle est capable d'en rêver, de se mobiliser, de chercher, de marcher même longtemps pour la trouver. Le suffisant n'a besoin que d'un bon fauteuil. L'image de la soif nous montre clairement la clé pour que ce document nous soit utile. Comme le dit le document : pour "*se laisser transformer par l'Esprit*" il faut tout d'abord avoir faim et soif de Lui.

POUR VOUS AIDER DANS VOTRE REFLEXION PERSONNELLE, ET/OU PARTAGER EN COMMUNAUTE.

- Quels sont les "appels-réponses" du Document que vous considérez les plus importants en ce moment, pour chacun des trois niveaux : personnel, communautaire et provincial?

- Le Document a vraiment un ton positif et plein d'espérance. Quelles sont les expressions qui reflètent ce ton?

Père Javier Álvarez,
Directeur général

Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale

A toutes les Filles de la Charité

Lettre du 15 août 2009

Mes chères Sœurs,

Que la Grâce de Notre Seigneur Jésus Christ soit toujours avec nous !

Bonne fête de l'Assomption ! Que la Vierge Marie, entrée dans la gloire de Dieu, soit notre modèle de foi, notre guide dans l'humilité et notre source d'espérance !

Dans cette lettre traditionnelle du 15 août, je désire avant tout vous remercier de vos vœux si chaleureux et vous donner quelques nouvelles de la Compagnie.

Une fois encore, vos missives reçues à l'occasion de cette fête de la Vierge Marie m'ont intéressée et émue. Je vous remercie des échos de vos communautés et de vos services, des récits de vos préparations pour le 350^{ème} anniversaire de la mort de nos Fondateurs et de vos projets pour la pastorale des jeunes. Depuis peu, nous percevons dans certaines Provinces de la Compagnie où les vocations étaient rares ces dernières années, un léger frémissement provenant de jeunes qui réfléchissent sérieusement à la possibilité de devenir Filles de la Charité. Confions cet espoir à l'intercession de Marie !

La crise actuelle n'épargne aucun pays et, dans vos lettres, vous en décrivez les effets sur ceux et celles qui vous entourent ; vous évoquez les attitudes et décisions solidaires que vous avez prises pour vivre en communion avec ceux qui souffrent le plus. C'est un chemin à poursuivre, personnellement et en communauté pour nous détacher, nous simplifier. La crise, en effet, nous oblige à remettre en cause certains aspects de notre style de vie, à prendre conscience de notre dépendance vis-à-vis des médias qui risquent d'influencer notre perception de la société et de la personne humaine elle-même (cf. Caritas in Veritate n° 73).

Je vous suis reconnaissante de vos promesses de prière pour la Compagnie et de l'accueil que vous avez réservé aux informations sur l'Assemblée données par vos Visitatrices et Déléguées. Il s'agit vraiment de nous laisser transformer par l'Esprit pour mettre en œuvre dans nos Provinces et nos Communautés locales les aspirations, les « soifs », les désirs de vérité et de cohérence qui ont surgi si clairement et si unanimement lors de notre Assemblée générale. Notre monde complexe, diversifié, technicisé l'attend de nous. Dans son encyclique sociale, notre Pape Benoît XVI énumère en effet comme conditions du développement intégral de l'homme « *une attention à la vie spirituelle, une sérieuse considération des expériences de confiance en Dieu, de fraternité spirituelle dans le Christ, de remise de soi à la Providence et à la Miséricorde divine, d'amour et de pardon, de renoncement à soi-même, d'accueil du prochain, de justice et de paix* » (N° 79).

Après la grâce immense que fut cette Assemblée, nous voici à nouveau dans notre quotidien. La vie du Conseil général a repris et il s'est réuni déjà trois fois depuis le 13 juin. Le quorum nécessaire, c'est-à-dire la présence d'au moins cinq Conseillères générales, a été atteint grâce à la présence des Conseillères nouvellement élues les plus proches, Sœur Rosa Maria Napolitano et Sœur Françoise Petit. Notre premier Conseil spécial est fixé du 23 au 25 septembre ; je pense que tous les membres du Conseil général pourront être présents car les démarches de visa en cours de Sœur Iliana Suarez, Sœur Kathleen Appler, Sœur Madeline Hara et Sœur Neghesti Michaël sont en bonne voie ou déjà terminées.

Le 3 août, Sœur Ester et Sœur Toyin de la Province du Nigeria, accompagnées de leur Visitatrice, Sœur Francesca Edet, ont quitté le Centre International Missionnaire de la Maison Mère pour la nouvelle mission du Burkina Faso, dans le diocèse de Nouna, mission confiée aux Provinces du Nigeria et d'Afrique du

Nord. Une troisième Sœur nigériane, Sœur Felicia, les y a rejointes. Entre les mains de Marie, plaçons cette nouvelle implantation missionnaire de la Compagnie sur le continent africain !

Comme je vous l'avais déjà annoncé, Sœur Anne Marguerite Fromaget prendra officiellement son service d'Archiviste de la Compagnie le 1^{er} septembre ; elle succèdera à Sœur Claire Herrmann qui, depuis douze ans, a fait partager à tant et tant de Sœurs et d'autres membres de la Famille Vincentienne sa connaissance de nos Fondateurs, son enthousiasme pour la Compagnie et son amour de la vocation. A Sœur Claire et à Sœur Anne Marguerite vont notre reconnaissance et nos prières.

Sœur Rita Ferri, Econome générale, au terme de son mandat de six ans, regagnera à la fin de cette année sa Province de Turin ; je la remercie infiniment de ce qu'elle a accompli à l'Economat général. Elle a su combiner fidélité et dynamisme dans la gestion délicate des biens de la Compagnie et l'aide apportée aux Economes provinciales. Sœur Pia Humbel, Econome provinciale de Suisse, a été nommée pour lui succéder et a accepté très généreusement cet appel de la Compagnie. A Sœur Rita et à Sœur Pia, à leurs Provinces de Turin et de Suisse, un affectueux merci !

Je suis sûre que vous êtes au courant des catastrophes naturelles qui se sont récemment abattues sur les Philippines, Taiwan, la Chine (Province chinoise) et le Japon. Les nouvelles de nos Sœurs sont rassurantes, mais les dégâts sont impressionnants, spécialement dans la région sud de Taiwan. Nous allons envoyer des secours aux trois Provinces et j'ai promis aux Sœurs nos prières.

La solennité de l'Assomption est célébrée dans beaucoup de pays avec l'enthousiasme et la joie que l'on réserve à une personne très aimée, familière.

« Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort.
Amen ».

Nous adressons cette demande à la Vierge Marie plusieurs fois par jour en notre nom et au nom de très nombreuses personnes connues ou inconnues. Elle résonne parfois comme un appel confiant, parfois comme un cri de détresse. La figure de Marie, sa pureté de cœur, de corps et d'esprit ont en effet une place particulière dans les cœurs. Elle nous mène à Dieu, nous conduit au pied de l'autel.

La fête de l'Assomption est pour moi une réponse à la question du psalmiste : « Qui peut gravir la montagne du Seigneur » ? C'est la personne au cœur pur et aux mains innocentes.

La vie de la Vierge Marie ne fut qu'une réponse fidèle au Seigneur. Son rôle fut celui d'une humble servante à qui la grâce de Dieu a permis de coopérer au salut par sa disponibilité, sa foi, son espérance et sa charité depuis l'annonciation jusqu'à l'offrande de son Fils en croix. Marie, non par mérite personnel mais en vertu de la grâce divine, a déjà connu la destinée finale de ceux qui appartiennent au Christ et sont ressuscités en lui.

Comme sainte Louise nous le conseillait, célébrons les fêtes de la Vierge Marie avec ferveur et prions-la « *chaque jour de nous aider à rendre à Dieu le service que nous lui avons promis, et à faire sa sainte volonté, dans la même soumission qu'elle avait pour elle* » (Ecrits, 778).

Que notre dévotion mariale nous mette à l'école de Marie, l'humble servante du Seigneur, celle qui vécut pleinement les Béatitudes, la femme eucharistique et la femme au cœur pur, aux mains innocentes qui gravit la montagne du Seigneur, qui est entrée dans la gloire de Dieu !

Avec mon affectueux dévouement et l'assurance de ma prière,

Sœur Evelyne FRANC

Fille de la Charité

Sœur Evelyne Franc, Supérieure générale

A toutes les Filles de la Charité

Lettre du 26 Septembre 2009

Mes chères Sœurs,

Bonne fête de saint Vincent ! Que notre entrée dans l'année jubilaire commémorant le 350^{ème} anniversaire de la mort de nos deux Fondateurs soit fervente !

En votre nom, j'ai remercié le Père Gregory qui a organisé, à l'aide de diverses Commissions, la préparation de cet anniversaire au sein de la Famille vincentienne. Je sais que vous profitez pleinement des possibilités ainsi offertes ; de plus, les nouvelles que je reçois de chaque Province me montrent qu'à la fois la fête du 27 septembre et les mois suivants seront vécus localement avec une joyeuse créativité. Une question importante à nous poser est de savoir comment cette année jubilaire peut marquer en profondeur nos vies de Filles de la Charité, peut donner un élan à la Compagnie ?

Célébrer l'année jubilaire, c'est rendre grâce pour le charisme reçu par saint Vincent et sainte Louise ainsi que pour l'esprit de la Compagnie qui le reflète de nos jours ; c'est approfondir notre joie d'appartenir à la Compagnie ; c'est rendre grâce pour l'Amour du Seigneur qui nous a choisies et nous a donné le beau nom de Filles de la Charité et louer sa miséricorde qui nous a permis de rester fidèles jusqu'à aujourd'hui ; c'est tressaillir de joie dans l'Esprit qui veut nous transformer et c'est répondre avec nos Sœurs aux appels que le Document Inter-Assemblées nous présente. Célébrer un tel anniversaire, c'est jubiler pour le Seigneur, pour sa présence dans nos vies, dans celle de nos Sœurs, en chaque personne.

Durant cette année, nous aurons beaucoup d'occasions d'intérioriser, de nous approprier notre héritage vincentien. Nous pourrions goûter à nouveau la fraîcheur des grandes intuitions de saint Vincent et de sainte Louise, leur désir brûlant de venir en aide à ceux et celles qui souffrent, leur ingéniosité pour solliciter de l'aide afin de soulager les misères. Souhaitons que l'année jubilaire fasse fleurir en nous une disponibilité renouvelée, un engagement radical dans le service, une ouverture aux priorités missionnaires.

Je demande au Seigneur la grâce pour nous toutes de rayonner la Charité et vivre la Mission avec plus d'audace là où nous sommes placées. « *Notre propre est d'aimer Dieu* » (Coste IX, 469) nous dit saint Vincent, et sainte Louise nous souhaite d'être « *remplies d'un amour fort qui nous occupe en Dieu suavement et au service des pauvres charitablement...* » (Ecrits, 76). L'année jubilaire est une splendide occasion de raconter par nos vies la surabondance de l'amour de Dieu et de le traduire dans la joie de notre service des pauvres.

Le Conseil général vient de terminer son premier Conseil spécial (23-25 septembre) consacré entre autres aux suites de l'Assemblée générale, c'est-à-dire l'évaluation de son déroulement et l'étude des propositions confiées par les Provinces et par l'Assemblée elle-même au Conseil général. Nous aurons l'occasion de partager sur ces points dans les prochains mois. Ce furent trois journées bien remplies, vécues dans un climat d'écoute, de simplicité et de respect mutuel.

Bonne année jubilaire ! Avec l'assurance de ma prière et de mon affectueux dévouement,

Sœur Evelyne Franc
Fille de la Charité

Actualité des Provinces

Nominations

PROVINCE DE L'INDE DU NORD : Sœur Christokumari SINGH a été désignée Visitatrice en remplacement de Sœur Grace MOOLAN , le 19 décembre 2008.

PROVINCE DE FORTALEZA : Sœur Ana Amélia Guedes da CUNHA a été désignée Visitatrice en remplacement de Sœur Raimunda Corina SOUSA BASTOS, le 30 décembre 2008.

PROVINCE DE BELGIQUE : Sœur Tress CASTELEIN a été désignée Visitatrice en remplacement de Sœur Christiane VERCAUTEREN, le 21 janvier 2009.

PROVINCE DE SEVILLA : Sœur Maria Pilar RENDON DE DUENAS a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 27 janvier 2009.

PROVINCE DE NAPLES : Sœur Maria Rosaria MATRANGA a été désignée Visitatrice en remplacement de Sœur Victoria CAMIOLO, le 27 janvier 2009.

PROVINCE DE SARDAIGNE : Sœur Clementina DESSI a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 15 février 2009.

PROVINCE D'AFRIQUE DU NORD : Sœur Edwige LIFERAMARY a été désignée Visitatrice en remplacement de Sœur Josefina REMIREZ, le 6 mars 2009.

PROVINCE DE RIO DE JANEIRO : Sœur Jeny Borges da SILVA a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 11 mars 2009.

PROVINCE DU PARAGUAY : Sœur Maria Elisa ORTIZ BENITEZ a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 11 mars 2009.

PROVINCE DU JAPON : Sœur Madeline HARA a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 11 mars 2009.

PROVINCE DE VARSOVIE : Sœur Stanisława KOKOSZA a été désignée à nouveau Visitatrice pour trois ans, le 11 mars 2009.

PROVINCE DE ROUMANIE : le Père Viktor KUNAY a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 16 janvier 2009.

PROVINCE DU PROCHE-ORIENT : le Père Semaan JAMIL a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 29 janvier 2009.

PROVINCE DE CRACOVIE : le Père Marcin STASIOWSKI a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 24 mars 2009.

PROVINCE DE LOS ALTOS HILLS (USA) : le Père Andrew BELLISARIO a été nommé Directeur des Filles de la Charité pour un mandat de trois ans, le 13 avril 2009.

PROVINCE DE MADAGASCAR : le Père Miguel Jesus GUTIERREZ AMARO a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 13 avril 2009.

PROVINCE DE CUBA : le Père Gilbert WALKER a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 13 avril 2009.

PROVINCE DE GIJON : le Père Juan VELASCO ROBLA a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 13 avril 2009.

PROVINCE DE SEVILLE : le Père José Maria LOPEZ MASIDE a été nommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 3 juin 2009.

PROVINCE DE MADRID ST VINCENT : le Père Fernando CASADO CASADO a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 3 juillet 2009.

PROVINCE D'AMAZONIE : le Père José Carlos CHACOROWSKI a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 13 avril 2009.

PROVINCE DE BELGIQUE : le Père Daniel MARTELLO a été renommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 6 juillet 2009. Le Père Théo JEURIS a été renommé Sous-Directeur pour trois ans, le 6 juillet 2009.

PROVINCE DE SLOVAQUIE : le Père Jozef GARAJ a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 22 juillet 2009.

PROVINCE DE TURIN : le Père Michelangelo SANTIA a été nommé Directeur des Filles de la Charité, le 22 juillet 2009.

PROVINCE de SARDAIGNE : le Père Italo ZEDDE a été nommé Directeur des Filles de la Charité pour trois ans, le 22 juillet 2009.

Témoignage des Soeurs

Province de Bogota

JUBILE Dans LA PROVINCE DE BOGOTA

15 mars 1959 - 15 mars 2009

*Pour les semences jetées,
Pour la douleur partagée,
Pour tant de vies données au service du Royaume :
« L'amour du Seigneur, sans fin, je le chante ». (Ps 88)*

La Compagnie des Filles de la Charité a été implantée en terre colombienne le 18 mai 1882 grâce à l'arrivée de 4 premières Sœurs venues prendre en charge les pauvres malades à l'hôpital de Popayan. Comme un petit grain de moutarde, la semence a merveilleusement grandi pour devenir un bel arbre dont les branches s'étendent sur une grande partie du pays. C'est ainsi que, pour assurer la qualité du service des pauvres, 77 ans plus tard, une deuxième Province est créée.

Le 15 mars 1959, sans faire de bruit telles les œuvres de Dieu, la Province de Bogota est érigée. Elle compte 408 Sœurs réparties en 52 communautés locales. Aujourd'hui, 50 ans après, la Province compte 319 Sœurs réparties en 39 communautés locales. Les 260 Sœurs qui ont rejoint la communauté du Ciel, ont, elles aussi, participé à notre fête.

Pour célébrer cet heureux événement dans l'action de grâce, la Visitatrice et le Conseil provincial annoncent une Année Jubilaire le 15 mars 2008. L'objectif de cette Année Jubilaire est : « **Revitaliser le dynamisme vocationnel, promouvoir des communautés locales plus prophétiques et porteuses d'espérance au service des frères et des sœurs les plus pauvres** ».

La Commission de formation continue a proposé un itinéraire organisé en 4 temps :

1^{er} temps : **Retrouver la ferveur du premier appel** en célébrant avec enthousiasme la fête de la Rénovation des Vœux et en participant activement aux rencontres prévues par âge de vocation. 95% des Sœurs de la Province y participèrent.

2^{ème} temps : **Vivre la 8^{ème} Assemblée Provinciale sous le mode jubilaire, en se laissant convoquées, recrées et envoyées par l'Esprit.**

3^{ème} temps : **Renforcer l'appartenance à la famille vincentienne en communion avec l'Eglise.** Les moments les plus importants furent la célébration du Mois de l'Ecriture Sainte et celle de la fête de saint Vincent, avec la participation des différents groupes de la famille vincentienne. Dans chaque diocèse, les communautés locales ont célébré cette Année Jubilaire avec les chrétiens de leur paroisse.

4^{ème} temps : **Remercier Dieu pour sa fidélité qui fait toute chose nouvelle.** Cette étape se réalisa pendant le Carême 2009, par des journées du Pardon et de la Réconciliation qui nous servirent de préparation immédiate aux fêtes du Jubilé.

Ces 4 temps nous ont permis de faire mémoire de l'histoire de la Province, d'y reconnaître le passage du Seigneur et de célébrer les grandes étapes de la marche de notre Province avec les pauvres, dans l'Eglise colombienne, en tant que Filles de la Charité au service de toutes les misères.

La Commission de formation a stimulé notre sens d'appartenance à la Compagnie et a créé entre nous un climat de communion profonde en envoyant, au moment opportun, un kit de célébrations avant chaque fête vincentienne de l'année, au rythme des temps liturgiques et sur le mode jubilaire. Ainsi, un courant souterrain de vie et de renouveau a irrigué la Province et a disposé à vivre la **Semaine Marillac**, moment culminant de notre Itinéraire Jubilaire.

Les derniers jours du mois de février 2009, Notre Mère Evelyne et Sœur Blanca Libia Tamayo nous ont rejointes pour célébrer avec nous le Jubilé de la Province. Leurs présences simples et fraternelles ont couronné cette année jubilaire. Notre Mère nous a lancé un appel à la conversion : « *C'est seulement en laissant sur le rivage tout ce qui nous empêche d'avancer en eau profonde que nous pouvons être des instruments de la Bonté et de la Miséricorde de Dieu* ».

Entre les 8 et 15 mars 2009, eût lieu la clôture de l'Année Jubilaire, avec la Semaine Marillac, présidée par le Père Javier Álvarez, Directeur général. Il sût marquer nos fêtes jubilaires, en se référant constamment à notre sainte Mère Louise de Marillac, puisque la Province est née le 15 mars 1959.

Les Sœurs Servantes, les Communautés locales de Bogotá et de ses environs, nos Sœurs âgées et malades, les jeunes Sœurs de la Province, la famille vincentienne, les collaborateurs et bénéficiaires de nos œuvres, tous ensemble, nous nous sommes réunis, jour après jour, pour célébrer notre jubilé avec un cœur reconnaissant. Les Provinces proches : celles de Cali, de l'Equateur, du Venezuela, de Cuba et du Chili vinrent partager notre joie avec leur présence affectueuse et fraternelle.

Un événement particulièrement solennel fut la célébration eucharistique à la Cathédrale primatial, elle fut présidée par le Nonce Apostolique, Monseigneur Aldo Cavalli. L'assistance était nombreuse : beaucoup de Pères Lazaristes de la Province de Colombie, des membres des communautés religieuses de l'Archidiocèse. 25 Sœurs célébrèrent aussi l'anniversaire de leur vocation avec grande joie et 6 nouvelles Filles de la Charité s'ajoutaient aux Sœurs du Séminaire.

Aujourd'hui notre Province, débordante de joie et de reconnaissance, bénit et glorifie le Seigneur pour cette année de grâce, point d'arrivée et nouveau départ pour un nouveau printemps vocationnel et missionnaire. Cela nous pousse à faire de notre vie un **Jubilé permanent** pour annoncer aux frères blessés dans leur dignité et leurs droits, que le Royaume de Dieu est tout proche et qu'il leur appartient.

Sœur Genoveva NIETO GUERRERO
Fille de la Charité

Spécial 350^e anniversaire de la mort des fondateurs

Sainte Louise

20^e siècle : histoire – mémoire – méditation

Dans les écrits du 19^e siècle, les auteurs ont mis en relief la personnalité de Monsieur Vincent et ont tenu dans l'ombre celle de sa fidèle collaboratrice, Louise de Marillac. Ainsi, dans l'édition abrégée du livre de Mgr Baunard, on peut lire : « *Ceux-là ne l'ont pas connue à fond qui n'ont vu en elle qu'un instrument passif du grand ouvrier que fut saint Vincent de Paul. Mais le double et triple voile dont son humilité l'enveloppe, ne doit pas nous dérober la grandeur de son rôle, et c'est le premier rôle qu'elle tient dans cet établissement. C'est elle qui reçoit d'en haut l'entrevue, pour ne pas dire la vision, de cette création absolument inouïe. C'est elle qui pousse à l'action quand Monsieur Vincent en est aux temporisations...* »

Et, même après sa canonisation, Louise de Marillac reste ignorée alors qu'elle mérite à tous égards une connaissance de sa personnalité en raison de l'œuvre qu'elle a fondée pour faire ce que le Fils de Dieu a fait lorsqu'il était sur la terre.

Après la seconde guerre mondiale, quelques Lazaristes et Filles de la Charité ont voulu faire connaître la personnalité et l'œuvre de Louise de Marillac qui a misé sur l'amour de Dieu plus que sur ses possibilités propres. Ce sont les textes suivants, regroupés sous le titre sans ambition : « Histoire, mémoire, méditation ».

SŒUR VINCENT REGNAULT

Sœur Regnault, en communauté Sœur Vincent, responsable des Echos de la Maison-Mère, rédigera un livre en 1974 : « *Louise de Marillac ou la Passion du Pauvre* ».

En 1960, la célébration du tricentenaire de la mort des fondateurs est l'occasion d'un approfondissement sérieux de la vie et de l'œuvre des fondateurs, particulièrement de sainte Louise. Le Père Slattery, préfaçant le livre des Ecrits de Louise, appelé « Livre gris » précise que sa parution est l'un des fruits précieux des fêtes célébrées en l'honneur de sainte Louise. Il souligne aussi que le Père Fiat avec fait publier en 1886 l'œuvre de Gobillon en quatre petits volumes, contenant une biographie de sainte Louise, ses écrits spirituels et une partie de ses lettres. L'édition est épuisée.

L'attachante figure de sainte Louise sera mise en valeur sous une autre forme car sa mission n'était connue qu'en référence à sa collaboration aux œuvres charitables de saint Vincent. C'est avec une heureuse surprise, écrit le Père Slattery qu'on découvre une doctrine spirituelle basée sur la théologie, une profonde vie intérieure alimentée par la méditation des mystères de la vie de Jésus et de Marie, un don particulier de l'art de gouverner.

Selon le travail de Sœur Regnault, le « Livre gris » offre la lecture de la correspondance de Louise avec Mr Vincent, les Sœurs, l'Abbé Devaux, autres. Ce « Livre gris » aux mille pages, écrit avant le concile Vatican II, rassemble des méditations, pensées, avis qui permettent de connaître davantage Louise dans sa relation à Dieu et au prochain.

LES EPHEMERIDES DE 1967

Le 26 mai 1914, le Père Fiat, Supérieur général, préface un livre de plus de 500 pages, appelé « *Ephémérides historiques de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité* ». Son contenu est varié : notices, événements importants accomplis dans la Compagnie, faits édifiants, le tout classé selon un

ordre chronologique. Le Père Fiat spécifie « *nous pourrons ainsi ... faire chaque jour une petite lecture sur la Congrégation qui, mieux connue, sera plus aimée et servie avec un dévouement plus profond* ». Une note préliminaire précise que l'on trouve des faits de la vie de saint Vincent, une courte notice des principaux missionnaires, des événements de la Compagnie, des privilèges et des faveurs accordés à la double famille.

Chez les Filles de la Charité, la lecture de ces Ephémérides est faite chaque jour au début des repas. La vie de Louise de Marillac y est peu mentionnée alors que les débuts de la Compagnie, le 29 novembre 1633, y sont bien développés ainsi que la translation du corps de Louise, d'abord du faubourg Saint Denis au 91 rue du faubourg Saint Martin, puis rue des Maçons-Sorbonne. Enfin, le nouveau transfert rue du Vieux-Colombier le 4 mai 1802 et finalement, celui à la Maison-Mère de la rue du Bac, le 28 juin 1815.

Dans la nouvelle édition de 1967, Sœur Regnault insère ses recherches concernant les Sœurs et fait le récit rétrospectif de l'histoire de la Compagnie. Il s'agit d'un essai d'Ephémérides de la Compagnie des Filles de la Charité. Dans la préface, Mère Guillemin souligne l'importance de ce document actualisé : « *Le but est de nous aider à mieux connaître et apprécier cette grande Communauté dont nous sommes les membres, héritières du passé et bâtisseuses de son avenir. Les manifestations du Plan de Dieu sur elle et les exemples, souvent héroïques, de celles qui nous ont précédées, nous aideront, je l'espère, à mieux saisir l'esprit qui doit être nôtre pour en imprégner toute notre vie* ». Ces Ephémérides se présentent sous forme de courtes notes : un texte spirituel vincentien, un épisode de l'histoire de la Compagnie, un fait de vie d'une Sœur ou d'une Province. Louise de Marillac y tient aussi une grande place : extraits de sa correspondance avec Vincent, de sa spiritualité mariale, particulièrement de l'Immaculée Conception (ceci bien avant les apparitions de 1830 et celles de 1858 à Lourdes) sans négliger les heures difficiles dans lesquelles Louise de Marillac, après s'être profondément humiliée des fautes générales et particulières « *dont je crois en vérité, misérable que je suis, être la principale cause...* » demande à saint Vincent que soient rédigées les règles de vie des Filles de la Charité et ajoute « *le fondement de cet établissement (de la Compagnie) sans lequel il est, ce semble impossible que ladite Compagnie puisse subsister, ni que Dieu en tire la gloire qu'il y a apparence, vouloir lui être rendue, est la nécessité que ladite Compagnie a d'être érigée... entièrement soumise et dépendante de la conduite... du Général de Messieurs les Prêtres de la Mission, du consentement de leur Compagnie pour, y étant agrégées, être participantes du bien qui s'y fait...* ».

Tous ces textes et d'autres non moins significatifs suscitent notre action de grâces pour les richesses dont nous sommes comblées. Les éphémérides nous font parcourir un chemin raccourci de « retour aux sources » comme Vatican II l'a souligné.

1974 : « LOUISE DE MARILLAC OU LA PASSION DU PAUVRE, HIER ET AUJOURD'HUI ».

Dans la préface écrite par le Père Jamet pour le livre de Sœur Regnault « *La Passion du pauvre hier et aujourd'hui* », nous lisons : « *Saint Vincent a voulue la Compagnie telle que Mademoiselle l'a faite* ». Le Père Jamet continue : « *Si nous voulons reprendre contact avec le charisme de la Compagnie, c'est dans les enseignements des deux fondateurs, mais plus encore dans leur vie et celle des premières Filles de la Charité que nous le trouvons. Et c'est là aussi une source d'espérance car ce que la grâce a réalisé dans les premières « filles des champs » est possible aujourd'hui, mais à condition de retrouver le souffle et l'inspiration que saint Vincent et sainte Louise inculquaient à leurs filles : la passion du Pauvre...* ».

L'ouvrage présente deux parties dont la première souligne l'action de Louise dans son environnement, sa découverte du climat social, l'affreuse misère matérielle et spirituelle sans omettre les tourments de son cœur. Devant toute détresse des pauvres, elle voit un appel de Dieu « quelque bien à faire » et cette expérience universelle de la pauvreté lui donne « souffle et ailes » pour les enfants trouvés, les forçats, les malades, la jeunesse pauvre, les secours en temps de guerre, les vieillards, les aliénés et même hors de France, selon le désir de Marie Gonzague, Reine de Pologne. Vincent et Louise ne se contentent pas de « quelque bien à faire », mais ils le font ensemble et avec d'autres : on voit les Dames de la Charité visiter les malades et les « Charités des campagnes ». Tout ne fut pas sans ombre, mais tout s'est toujours vécu en collaboration, la source de leur action étant Jésus : « *avoir continuellement devant les yeux notre modèle qui est la vie exemplaire de Jésus-Christ à l'imitation de laquelle nous sommes appelées non*

seulement comme chrétiennes, mais encore choisies de Dieu pour le servir en la personne des Pauvres » écrit Mademoiselle Le Gras, le 29 août 1648.

Dans l'introduction « **Aujourd'hui comme hier à l'écoute de la souffrance des hommes ... à la suite de Louise de Marillac** », Sœur Regnault nous rappelle que la souffrance des hommes a suscité au XVII^e siècle l'union de Vincent de Paul et de Louise de Marillac, ces géants de la charité, comme les appelait le Bienheureux Pape Jean XXIII. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Hier et aujourd'hui, l'esprit créatif de Vincent de Paul et celui de Louise de Marillac continuent à inspirer la charité. Aujourd'hui comme hier, ceux et celles qui s'inspirent de leur esprit continuent à être en collaboration avec d'autres, à l'écoute de la souffrance des hommes. Les noms changeront, mais le sens est le même :

- Le service de l'enfance privée du milieu familial
- Au service de la jeunesse souffrante
- Les aveugles, les sourds, les muets, l'adolescence inadaptée, en France et à l'étranger. Il ne s'agit pas seulement des misères de la France mais de tous les pays qui ont témoigné de l'expérience vécue, notamment des migrants. De simples témoignages relatent la vie des Sœurs au moment de calamités exceptionnelles : inondations, tremblement de terre, etc.

Il n'y a pas de conclusion. La charité n'est pas un habit que l'on retaille pour l'adapter à une époque. Elle voit et elle regarde « en avant ». La charité est un feu qui illumine la route. « La Passion du Pauvre » nous rappelle ce à quoi nous sommes engagées, « *les affaires de Dieu se font peu à peu et quasi imperceptiblement et son esprit n'est pas violent ni intempestif* » (9 février 1642).

SŒUR MARGARET FLINTON

1957 : LOUISE DE MARILLAC, L'ASPECT SOCIAL DE SON SERVICE.

Thèse soutenue à la Faculté de Lettres de l'Université de Paris en vue du Doctorat de l'Université – Mention Lettres, par Margaret Flinton, Province d'Emmitsburg (USA).

Monseigneur Jean Calvet, Recteur émérite de l'Institut Catholique de Paris préfaça l'ouvrage tandis que l'auteur, Sœur Margaret Flinton donne une introduction magistrale, soulignant l'aspect social de l'œuvre de Louise de Marillac au service de « l'humanité à tout âge, en tous lieux, aux prises avec toutes les souffrances ».

Tout le génie organisateur de Louise de Marillac est mis en relief dans son action charitable, dans les fondations, notamment celle des Filles de la Charité qui lui doivent l'esprit et l'impulsion inspirées par saint Vincent. C'est avec « ses Filles » qu'elle viendra en aide aux souffrances du XVII^e siècle choisissant parmi les pauvres les plus misérables, choix qu'il faudra adapter selon les époques.

A l'occasion de cette thèse, Louise de Marillac eut les honneurs de la Sorbonne, et, de ce fait, l'esprit vincentien, pénétrait le « monde intellectuel. Pour bien comprendre l'expression « aspect social », l'auteur expose comment Louise communique à ses filles son amour personnel du pauvre qui prend sa source dans l'amour du Christ et leur inculque le culte du pauvre en qui Dieu réside.

L'ouvrage débute par une présentation sommaire des origines, de la personnalité de saint Vincent et de sa collaboration indiscutable avec Louise de Marillac dans cet « aspect social du service ». Quelques pages retracent la formation des servantes des pauvres pour passer du « social » au « spirituel ». Ces pages, agréables à lire, nous montrent les convictions de Louise pour le service, le respect de la vie et des personnes : « servir les pauvres, c'est servir Dieu », les pauvres sont leur « Seigneurs et Maîtres » et on appellera les filles : « servantes des pauvres ».

En face de l'enfance abandonnée.

L'auteur retrace l'histoire des enfants abandonnés depuis l'époque féodale, puis présente la situation au XVIII^e siècle. Sainte Louise s'émeut du triste sort des petits abandonnés. Elle est touchée lorsqu'elle apprend ce qui se passe à la Maison de la Couche. Avec saint Vincent, elle fait appel aux Dames de la Charité pour visiter **la Couche**. « *Cette société aristocratique avait du cœur, mais elle était loin de la misère dont elle ne soupçonnait pas l'horreur* » notait Mgr Calvet dans son ouvrage sur Louise de Marillac.

Voilà Vincent, Louise et les Dames associés pour faire face à ce fléau qui ronge la société. Quelques temps après, Louise de Marillac et les Filles de la Charité prennent le relais pour remédier à ce désordre. Elles cherchent un local, placent les enfants, recrutent des nourrices. Au fur et à mesure, Louise forme les Sœurs à leur nouvelle mission.

Les difficultés ne manquent pas. Au cri de détresse de sa collaboratrice, Vincent s'émeut mais ne se résigne pas à tout abandonner : « *l'œuvre des enfants est entre les mains de Notre Seigneur* ». Vincent lui-même avait résolu en partie le problème du logement des tout-petits, édifiant sur le champ Saint-Laurent, près de Saint-Lazare, un groupe de treize maisons, crèche-pavillons du XX^e siècle en miniature.

L'ignorance de la jeunesse pauvre

Sous la direction de Vincent, Louise comprend qu'à la charité, il faut joindre l'instruction.

Dans quelques pages très émouvantes, nous découvrons Louise à pied d'œuvre pour former ses filles à l'enseignement, selon le désir de saint Vincent : « *Mon Dieu, que je souhaite que vos filles s'exercent à apprendre à lire et qu'elles sachent bien le catéchisme que vous enseignez* » (Coste I, p. 313).

La première de ces maîtresses qui vinrent se former à l'école de Louise de Marillac, est Marguerite Naseau. Parlant de sa formation antérieure, Vincente atteste qu'elle « *n'a eu quasi d'autre maîtresse que Dieu ...* » Après avoir consulté Monsieur Vincent pour lui demander si c'était bien de tenir une école, elle le fait.

A la Maison-Mère, sainte Louise organise une « petite école », classe gratuite, la première « petite école » confiée aux Filles de la Charité et selon l'usage de l'époque, à partir du 29 mai 1641, Louise recevait l'autorisation sollicitée auprès du grand Chantre de Notre-Dame, elle dut apposer à la porte l'inscription ainsi conçue :

« *Céans on tient petites écoles,
Louise de Marillac,
Maîtresse d'école qui enseigne à la jeunesse
le service (service divin) à lire, écrire et former les lettres, la grammaire* ».

Est-il nécessaire d'ajouter pour aujourd'hui, ce mot de saint Vincent adressé aux Sœurs pour s'instruire à fond des vérités religieuses ? : « *La Sainte Ecriture dit que la charité bien ordonnée commence par soi-même et l'âme doit être préférée au corps. Or, dit-il, c'est une chose nécessaire que les Filles de la Charité instruisent les pauvres des choses nécessaires au salut ; et, pour cela, il faut qu'elles soient instruites premièrement elles-mêmes avant que de pouvoir enseigner les autres* » (Coste X, 627).

La misère des forçats

« *Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes comme si vous étiez vous-mêmes, en chaînes avec eux, et de ceux qui sont affligés comme étant vous-mêmes dans un corps qui est sujet à la douleur et à la mort* » (Hb XIII, 3).

En octobre 1655, parlant aux Sœurs du service des forçats, saint Vincent s'écria : « *Oh, mes Sœurs ! Quel bonheur de servir ces pauvres forçats, abandonnés entre les mains des personnes qui n'en ont point de pitié... Et Dieu a eu pitié de telle sorte qu'ils fussent servis par ses propres filles, puisque dire une Fille de la Charité, c'est dire une fille de Dieu* » (Coste X, 128).

L'auteur décrit en quelques pages l'état de ces condamnés dont Monsieur Vincent devint « **aumônier réel des galères** ». De pieuses et charitables personnes pénétraient dans les prisons pour instruire et consoler les galériens. Louise faisait-elle partie de ces visiteuses ? Les propres écrits et les biographes ne fournissent aucun détail mais Louise était maîtresse accomplie pour organiser **le service des forçats**. En 1640, elle dresse le règlement pour traiter les forçats avec respect et douceur, organise les rapports avec les gardes, ordonne la charité dans le respect des décisions. Les réformes sanitaires, préconisées par Louise, dominent tous les autres soucis. Elle comprend aussi que la collaboration des Dames de la Charité qu'elle avait initiées elle-même à la visite des galériens, facilitera non seulement l'assistance spirituelle, mais aussi le service corporel réalisé par les filles. La tâche est dure, il ne faut pas se laisser abattre : « *n'est-ce pas faire ce que nous avons dit : honorer la grande charité de Notre-Seigneur*

qui assistait tous les plus misérables pécheurs, sans avoir égard à leurs forfaits ? » (Coste X, 114 ; Louise de Marillac, Pensées art. 18).

L'isolement des vieillards

L'auteur introduit ce chapitre en quelques pages d'histoire sur la situation des mendiants : accroissement de la misère et relâchement de la charité. Vincent et Louise cherchent une solution pour supprimer la mendicité dans la capitale. Ensemble, ils organisent l'Hospice du Nom-de-Jésus, qui servira de retraite à de pauvres artisans que la vieillesse ou l'infirmité empêchait de gagner convenablement leur vie.

« L'approbation fut donnée à l'œuvre par Monseigneur l'Archevêque de Paris, le 15 mars 1654 et celle du roi du mois de novembre. Sa Majesté reconnaissait ce nouvel hospice « comme à Dieu dédié » et l'affranchissait de tous droits sur ses denrées.

1653 est unanimement donné comme date de l'ouverture de l'hospice qui reçut et logea 40 pauvres artisans, 20 de chaque sexe en deux corps de bâtiments séparés l'un de l'autre, mais si bien arrangés, qu'hommes et femmes, réunis dans la même chapelle pour entendre la messe, ne pouvaient ni se voir ni se parler.

Et c'est Louise de Marillac qui organise l'Hospice du Nom-de-Jésus, comme un service. Vincent et Louise ont souci de la liberté des pauvres et respectent leur dignité. Le travail s'offre plutôt comme excellent moyen de réagir contre la solitude et l'ennui qui sont la grande calamité des vieillards ... Monsieur et « Mademoiselle » prévoient de leur part un travail volontaire et de nature à les occuper « selon leurs petites forces et industries, afin d'éviter l'oisiveté ». (Texte de la thèse de l'aspect social).

Un précieux billet conservé aux Archives de la Rue du Bac provenant de sainte Louise, fait valoir l'œuvre de la Providence en la circonstance : « voulant considérer l'œuvre devant Dieu, il m'est venu en pensée, de la regarder en tous ses points, à savoir son commencement, sa continuation et sa fin » (Pensées p. 265).

L'œuvre s'organise. Le fondateur ne regarde pas seulement l'assistance corporelle, un Prêtre de la Mission sera chargé du service religieux. Saint Vincent voulut lui-même donner le premier entretien.

La bonne renommée de l'Hospice faisait désirer la création d'œuvres semblables... après bien des hésitations, la maison et l'enclos de la Salpêtrière furent demandés par Monsieur Vincent à la Reine Anne d'Autriche.

« Le petit hospice de 40 vieillards avait servi de plan et de modèle à cet hôpital immense qui, depuis tant d'années, est la retraite de tant de malheureux ». (Thèse de l'aspect social).

L'affliction des aliénés

Depuis longtemps, saint Vincent s'intéressait aux aliénés, les aimant avec le Cœur même de Notre-Seigneur. Il s'attacha à les relever, à les améliorer. Il va jusqu'à leur prêcher une Mission. Les prêtres de la Conférence des Mardis vont aller, à sa suite, catéchiser ces pauvres aliénés. Quelques années après, Louise de Marillac accepte que ses filles aillent aux Petites-Maisons. Cet hospice des Petites-Maisons était construit sur l'emplacement actuel du square du Bon Marché à Paris.

« *L'œuvre n'a rien d'attrayant* » dit Vincent aux Sœurs. « *Aux Petites-Maisons, ce sont toutes personnes folles et aliénées, esprits extrêmement mal faits qui vivent tout à rechignechat. Ce sont de perpétuelles disputes. Oh ! Il n'y a rien de même ; je ne le vous puis dire. Enfin, il y a si peu de société qu'elles ne peuvent seulement vivre deux ensemble, et on a été contraint de les séparer. Chacun fait son pot au feu* ».

Ni Vincent ni Louise ne s'effrayèrent de la tâche qu'on voulait leur confier aux Petites-Maisons : ensemble, ils préparèrent leurs filles à cette belle mission. Cependant, Vincent, sur la demande de Louise de Marillac, vient parler aux Sœurs pour leur faire connaître le bien à faire et la manière de le réaliser. Encouragées par les pensées de la foi, les Sœurs se rendent à cette nouvelle mission. Saint Vincent vient régulièrement visiter les malades.

Les documents manquent pour entrer dans le détail de l'administration, de la pédagogie utilisée à l'époque pour améliorer le sort de ces infortunés.

En guise de conclusion, on peut dire que « L'aspect social de l'œuvre de Louise de Marillac » rédigé par Sœur Flinton est une œuvre historique et spirituelle, fondée dans sa relation à Dieu et le respect

manifesté aux personnes. Cet ouvrage, minutieusement préparé pendant des années de recherche, est toujours actuel malgré sa parution qui date, aujourd'hui, de plus de 50 ans.

SŒUR ALFONSA RICHARTZ

SPIRITUALITE VINCENTIENNE : « EN CHEMIN AVEC VINCENT DE PAUL ET LOUISE DE MARILLAC »

La spiritualité et la vie de Louise de Marillac ont aussi été présentées par Sœur Alfonsa Richartz de la Province de Cologne. Douze conférences ont été sélectionnées parmi les deux volumes publiés en langue allemande entre 1986 et 2005 : « *En chemin avec Vincent de Paul et Louise de Marillac* ».

Les premiers bénéficiaires de cette étude n'étaient pas les Filles de la Charité mais des religieuses qui se réclamaient de saint Vincent ainsi qu'un autre groupe appelé MEGVIE (Groupe d'Etudes Vincentiennes de l'Europe Centrale).

Dans les lignes qui suivent, l'auteur dit ce qu'elle a découvert et longuement médité.

« Nous mettons nos pas dans ceux de Vincent de Paul et de Louise de Marillac, en visant toujours la rencontre avec le Christ, dont nous découvrons la présence mystérieuse dans les pauvres.

Le visage du Christ se reflète de manière diverse et inattendue dans la vie quotidienne. Aussi mes exposés peuvent, à première vue, manquer d'unité. Pourtant, ils sont aussi intimement liés que les maillons d'une même chaîne.

Nous vénérons Vincent de Paul et l'image particulière qu'il a du Christ. Vincent sait qu'il est envoyé par le Christ pour évangéliser les pauvres. Le pauvre est, pour Vincent, un signe de Dieu, un signe saint. Jésus-Christ est dans le cœur du pauvre « *aussi vrai que nous sommes ici* »⁵.

Le pauvre est le messenger de Dieu, il révèle au prêtre Vincent la présence de Jésus-Christ. Mais ensuite, à la lumière des événements de Châtillon, s'opère une transfiguration et le pauvre devient pour Vincent la personne même du Christ.

Vincent est un homme d'action. Certaines paroles de l'évangéliste Luc et de Matthieu deviennent son projet de vie. Dans le chapitre 4, saint Luc présente la première prédication de Jésus et Vincent en conclut qu'aujourd'hui, ici et maintenant, s'accomplit l'évangélisation des pauvres. Jésus, fait homme, est venu pour les pauvres, et lui, Vincent de Paul, doit continuer cette mission comme un « autre Christ », sachant que le Christ agit en lui et par lui : « *Nos actions ne sont plus actions humaines ni angéliques, mais actions de Dieu, puisqu'elles se font en lui et de par lui* »⁶.

En créant les groupes de la Charité à Châtillon, Vincent se fonde sur les paroles de Jésus dans l'évangile de Matthieu : « *J'étais... malade et vous m'avez visité* » (Mt 25, 36). Vincent entre dans le monde nouveau où les valeurs sont inversées : le pauvre est le Seigneur et le Maître. Il est donc naturel que nous servions Notre-Seigneur en la personne transfigurée du pauvre.

C'est dans cet esprit que Louise de Marillac, qui a beaucoup aidé Vincent, initie les premières Sœurs dans leur nouvelle activité. Ayant reçu la faveur d'instruire ces femmes, elle pose, avec Vincent de Paul, les fondements qui devaient soutenir cette communauté au cours des siècles suivants. Encore jeune épouse et jeune mère, Louise avait elle-même traversé une période de profond désespoir et connu la grâce d'être éclairée par l'Esprit Saint. Au cours de cette Lumière de Pentecôte, Louise accepte de suivre le guide qui lui est présenté, car elle y voit la volonté de Dieu et comme un signe de son amour.

Ainsi, Vincent de Paul commence à guider Louise avec souplesse, respecte sa propre spiritualité, avec finesse, il lui donne des conseils avisés et l'aide à dissiper ses inquiétudes et à modérer son impatience. Louise s'abandonne à la volonté de Dieu et Vincent lui enseigne comment se soumettre à cette volonté, tout en accomplissant sa mission, c'est-à-dire le service des pauvres.

⁵ Coste IX, 262

⁶ Coste XII, 183

Le pauvre devient désormais le centre et le but de son action, Louise veut agir comme l'a fait le Fils de Dieu, avec compassion et humilité. Elle entraîne les jeunes Sœurs à se mettre au service du Christ en allant secourir les pauvres et les miséreux. Face à cette misère, elle croit que la Passion du Christ est la seule force libératrice. Le Crucifié lui rappellera la souffrance du Christ et son immense amour libérateur. La Croix donne à Louise la force et l'espérance pour répondre à toute souffrance humaine.

L'amour du Christ est lié aux souffrances qu'il a endurées pour nous sur la croix, c'est est un amour d'imitation qui s'accompagne d'une méditation toujours plus forte sur Marie. « *Et de qui apprendrons-nous ces vertus après vous, si ce n'est de votre Mère ?* »⁷ Louise identifie la Compagnie à Jean qui fut confié à Marie et qui apprit, avec elle, la pratique des vertus⁸.

Louise perçoit de plus en plus le lien entre la virginité de Marie et sa dignité de Mère de Dieu. Sans cesse, elle prie Dieu d'accorder aux Sœurs la pureté de pensées, de paroles et des œuvres que Marie, elle-même, a vécue. Louise a choisi la Vierge Marie comme « Unique Mère de la Compagnie ». Les Sœurs doivent imiter sa vie pour servir le Christ en se dévouant aux pauvres avec amour, tout en restant humbles et simples.

A la demande de Louise, Vincent de Paul place toute la Compagnie sous la protection de la Sainte Vierge (8 décembre 1658), unique Mère de la Compagnie.

Cette dévotion ininterrompue de l'Immaculée dans la Communauté des Filles de la Charité trouve son apogée dans les apparitions de Marie à Catherine Labouré et dans la prière : « O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous » (27 novembre 1830).

Louise achève l'œuvre de sa vie : formation de plusieurs centaines de Sœurs au service du Christ à travers celui des pauvres, fondation et direction de nombreuses œuvres de charité, au-delà même des frontières de la France.

Aujourd'hui encore, des milliers de Sœurs essaient de toutes leurs forces, d'être les témoins de l'amour du Christ Crucifié : « *La perfection réside dans l'amour* »⁹ et « *L'amour est inventif jusqu'à l'infini* »¹⁰, comme disait Vincent.

Et nous, membres de la famille vincentienne, nous vivons le charisme de saint Vincent et poursuivons son action. Notre but, à la suite de Jésus, est d'apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres car « L'amour de Jésus Crucifié nous presse ».

Dans notre monde actuel, le Vincentien est appelé, par l'exemple de sa vie, à témoigner des valeurs évangéliques. Cette tâche suppose une vie intérieure très intense et la certitude que l'Esprit Saint agit par nous et en nous. Par ailleurs, cela exige d'accepter de se laisser évangéliser soi-même. Nous savons bien, en effet, que notre société de consommation représente l'un des plus grands défis dans l'histoire de la mission de l'Eglise. Dans ce contexte, notre vie vincentienne doit toujours gagner en force intérieure et en vitalité, en méditant la parole de saint Vincent : « *Faire ce que le Fils de Dieu a fait, lui qui est venu mettre le feu au monde afin de l'enflammer de son amour* »¹¹.

SŒUR ELISABETH CHARPY

Auteur de plusieurs livres sur sainte Louise de Marillac, Sœur Elisabeth Charpy a préparé deux documents officiels pour la Compagnie : une nouvelle édition du « Livre gris » et des Documents concernant la Compagnie des Filles de la Charité.

⁷ Louise de Marillac, ses Ecris, 838

⁸ Cf. Louise de Marillac, ses Ecris, 838

⁹ Ecris spirituels, p. 597

¹⁰ Coste XI, 146

¹¹ Coste XII, 262

LES ECRITS SPIRITUELS, 1983

En 1983, à l'occasion du 350^e anniversaire de la naissance de la Compagnie, paraît la nouvelle édition des Ecrits de sainte Louise.

Le Supérieur général, Père Richard Mc Cullen, en fit l'éloge dans la présentation, regrettant que le passé avait oublié sainte Louise, mais pour le présent « *pour le plus grand nombre possible de Filles de la Charité, une pressante invitation à se familiariser avec le texte même de leur fondatrice* ». Le Père spécifie que rien n'est plus instructif que les deux conférences du 3 et 24 juillet 1660 sur les vertus de Louise de Marillac. Il ajoute : « *Vous en pouvez que vous réjouir de voir sortir de l'ombre où son humilité l'avait dissimulée cette attachante figure de votre sainte Mère* ». Le Supérieur général termine son éloge avec une parole de saint Vincent : « *Vous ne vous êtes pas faites, mes Sœurs, c'est elle qui vous a faites et engendrées en Notre Seigneur* » (Coste X, 726).

LES DOCUMENTS, 1989

Ce livre regroupe des documents importants concernant les origines de la Compagnie : lettres reçues par Louise de Marillac, écrites et reçues par les premières Sœurs, écrits concernant la vie de la Compagnie, des Conseils. A la fin de l'ouvrage sont regroupés en annexe des documents relatifs à Louise de Marillac.

Le Père Mc Cullen remercie Sœur Charpy qui « avec tant de soin et d'amour, a rassemblé dans les pages de ce volume, un matériau d'un tel intérêt concernant nos Fondateurs et l'a rendu accessible sous une forme si attrayante... ». Puisse-t-elle, ainsi que tous les lecteurs de ce volume, se réjouir et être heureux des merveilles que le Seigneur a accomplies dans ses saints.

Ces deux livres, actuellement considérés comme documents officiels, sont traduits dans les langues usitées dans la Compagnie. Ils permettent aux Sœurs de travailler aux « sources ».

Ensuite, Sœur Elisabeth écrit plusieurs livres pour aider à découvrir la sainteté de Louise de Marillac. Celle-ci, à l'intérieur d'une activité prodigieuse, a acquis et développé une profonde vie intérieure et fit d'elle une sainte. Le Cardinal Pacelli, futur Pie XII, rappelle au moment de la canonisation de Louise de Marillac : « *Vous, Filles de la Charité, considérez-la : Louise de Marillac est des vôtres, c'est votre mère... venez, levez vos yeux vers le visage de votre mère, lisez dans son regard et écoutez de ses lèvres sa satisfaction et son encouragement à se montrer par ressemblance spirituelle, dignes d'elles...* ».

CONTRE VENTS ET MAREES, 1988.

« *Contre vents et marées, gardez votre identité* » disait Jean-Paul II aux membres de l'Assemblée générale venus en audience pontificale en 1985. Dans ce livre, Sœur Charpy développe cette expression « Contre vents et marées » dans la vie de sainte Louise, présentant son cheminement avec ombres et lumières.

LE CHEMIN DE SAINTETE DE LOUISE DE MARILLAC, 1988

Dans la préface, Mère Duzan écrit une conclusion toujours d'actualité : « *... Que par une connaissance plus grande de sainte Louise, en assimilant peu à peu sa pensée, nous parvenions à mettre en pratique, dans notre vie de chaque jour, les conseils sages et vigoureux donnés à nos premières Sœurs et à chaque Fille de la Charité dans la suite des temps !... Nous sommes concernées aujourd'hui...* »

LA PETITE VIE DE LOUISE DE MARILLAC, 1991

Ce livre est accessible au public. Il présente une femme du XVII^e siècle collaborant avec saint Vincent de Paul pour le service des pauvres, des enfants trouvés, des galériens, des malades. Louise de Marillac y apporte toutes ses valeurs féminines. Une amitié vraie, profonde, respectueuse de leurs personnalités, unit ces deux grands saints. Dans son introduction, l'auteur pose la question suivante : Pourquoi l'histoire semble-t-elle ignorer celle qui fut l'humble et discrète collaboratrice de Monsieur Vincent ? Cette « petite vie » donne quelques réponses.

UN FEU DEVORANT, 1994.

Ce livre est un recueil de méditations et de prières de sainte Louise. Dans son introduction, l'auteur présente les sources de ces textes qui révèlent comment l'amour de Dieu a imprégné toute la vie de Louise de Marillac, « *habitée par un profond désir : faire connaître à tous cet absolu de Dieu* ». Ce petit livre met en valeur la profondeur et l'actualité de son message spirituel.

LA SPIRITUALITE DE LOUISE DE MARILLAC, 1995

La spiritualité de Louise est présentée de manière simple et claire, révélant la profonde unité réalisée entre prière, culture théologique et engagement. En parcourant son itinéraire spirituel, on découvre les différentes étapes qui ont marqué sa route. Louise de Marillac entraîne ses filles sur des voies nouvelles, répondant aux besoins des pauvres de son temps.

CONCLUSION

Ces Ecrits des Filles de la Charité du 20^e siècle concernant ont permis de sortir sainte Louise de l'oubli. Il est curieux de constater que ce sont les personnes n'appartenant ni à la Compagnie ni à la Congrégation de la Mission, qui ont relevé ce manque de connaissance de notre Fondatrice. Dans une revue ascétique et mystique de 1922, on trouve un chapitre de douze pages sur Louise de Marillac, « *choisie par Monsieur Vincent pour le seconder en tout* »... « *A l'œuvre de Monsieur Vincent, elle a donné une âme, la sienne* ». Comment expliquer le silence fait autour de sa mémoire pendant plus de 300 ans, alors que Gobillon, son historien contemporain dit son admiration par cette conclusion ! « *C'était un astre dans un mouvement perpétuel qui répandait incessamment ses lumières et ses influences. En Eglise et dans la société, sa place est toujours vacante, car Louise de Marillac, prodige de vertu, eut le génie créateur de la charité fraternelle, copie fidèle du type proposé par le Christ en la personne du bon Samaritain* ».

Sœur Claire HERRMANN
Service des Archives

